



Conseil Général Département du Nord

CONSEIL GENERAL

REUNION DU 3 AVRIL 2008

PROCES-VERBAL

Le Conseil Général s'est réuni à l'Hôtel du Conseil Général le 3 avril 2008 sous la présidence de Monsieur Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général.

Nombre de membres en exercice : 79

Etaient présents : Jean-Pierre ALLOSSERY, Jean-Jacques ANCEAU, Delphine BATAILLE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Gérard BOUSSEMART, Guy BRICOUT, Joël CARBON, Bernard CARTON, Jean-Luc CHAGNON, Erick CHARTON, René CHER, Laurent COULON, Jean-Claude DEBUS, René DECODTS, Jean-Pierre DECOOL, Jean-Claude DELALONDE, Michel-François DELANNOY, Monique DENISE, Marie DEROO, Bernard DEROSIER, Albert DESPRES, Jean-Luc DETAVERNIER, Didier DRIEUX, Philippe DRONSART, André DUCARNE, Marie FABRE, Martine FILLEUL, Georges FLAMENGT, Michel GILLOEN, Betty GLEIZER, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Brigitte GUIDEZ, Bernard HAESBROECK, Bernard HANICOTTE, Olivier HENNO, Laurent HOULLIER, Jacques HOUSSIN, Jean JAROSZ, Norbert JESSUS, Patrick KANNER, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Monique LEMPEREUR, Philippe LETY, Brigitte LHERBIER, René LOCOCHE, Michel MANESSE, Didier MANIER, Jacques MARISSIAUX, Jacques MICHON, Luc MONNET, Béatrice MULLIER, Jacques PARENT, Rémi PAUVROS, Jean-Luc PERAT, Christian POIRET, Françoise POLNECQ, Alain POYART, Jean-Claude QUENNESSON, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Daniel RONDELAERE, Jean SCHEPMAN, Jean-Jacques SEGARD, Renaud TARDY, Fabien THIEME, Danièle THINON, Patrick VALOIS, Serge VAN DER HOEVEN, Jocy VANCOILLIE, Michel VANDEVOORDE, Roger VICOT, Dany WATTEBLED, Philippe WAYMEL, Joël WILMOTTE

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Alain FAUGARET donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT donne pouvoir à Jean-Pierre ALLOSSERY

Monsieur le Président ouvre la séance à 14 heures 15 et demande à Monsieur Laurent HOULLIER de procéder à l'appel nominal.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Départementale peut valablement délibérer.

Monsieur le Président fait observer que cette réunion est un peu particulière.

Monsieur le Président précise qu'il reviendra sur la rencontre de la veille avec Madame LETARD, Secrétaire d'Etat en charge des Personnes Handicapées et des Personnes Agées, lors de la prochaine Séance Plénière qui aura lieu le 2 juin.

Monsieur le Président indique qu'il a reçu les listes de constitution des groupes politiques :

- Groupe Socialiste et apparentés : 45 membres, dont le Président Monsieur Didier MANIER ;
- Groupe Communiste : 12 membres, dont le Président Monsieur Jacques MICHON ;
- Groupe Union Pour le Nord : 19 membres, dont le Président Monsieur Jean-René LECERF.

Après avoir précisé que 3 Conseillers Généraux sont donc non inscrits, Monsieur le Président propose à l'Assemblée Départementale de prendre acte de cette constitution des groupes politiques.

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la réunion des 25 et 26 février 2008 qui, sans observation, est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président prend les points inscrits à l'ordre du jour.

Formation des Commissions

Monsieur le Président signale qu'il a reçu les listes de candidats pour siéger au sein de chacune des 6 Commissions. Il précise que ces listes ont été affichées plus d'un quart d'heure avant l'ouverture de la séance.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/203
OBJET :
FORMATION DES COMMISSIONS

L'article L 3121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité de créer des commissions. En application de cette disposition, je

propose au Conseil Général :

- de créer 6 commissions présidées chacune par un Président.
- de fixer leur dénomination et le nombre des membres de chaque commission, comme suit :

1^{ère} commission	Budget, Ressources Humaines (26 membres)
2^{ème} commission	Solidarité (26 membres)
3^{ème} commission	Education (26 membres)
4^{ème} commission	Aménagement des Territoires (26 membres)
5^{ème} commission	Culture, Sports, Tourisme et Loisirs (26 membres)
6^{ème} commission	Environnement (26 membres)

- de désigner ses représentants au sein de chaque commission.

Chacun des groupes dont se compose l'Assemblée Départementale fixe la répartition de ses membres dans chaque commission proportionnellement à son importance numérique.

La liste des désignations aux commissions est remise au Président de l'Assemblée Départementale par les Présidents de Groupe.

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

BUDGET – RESSOURCES HUMAINES

(26 membres + 1)

Groupe Socialiste

Mme Delphine BATAILLE
MM. Joël CARBON
Bernard CARTON
Jean-Luc CHAGNON
Mme Monique DENISE
M. Jean-Claude DELALONDE

Mme Marie FABRE
MM. Alain FAUGARET (Doyen d'âge)
Georges FLAMENGT
Michel GILLOEN
Mme Brigitte GUIDEZ
MM. Laurent HOULLIER
Didier MANIER
Jean-Luc PERAT
Roméo RAGAZZO
Jean SCHEPMAN

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Claude DEBUS
Jean-Pierre DECOOL
Jean-René LECERF
Luc MONNET
Christian POIRET
Joël WILMOTTE

Groupe Communiste

MM. Charles BEAUCHAMP
Albert DESPRES
Jacques MICHON
Eric RENAUD

Non Inscrit en surnombre

M. Olivier HENNO

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

SOLIDARITE

(26 membres + 1)

Groupe Socialiste

MM. Jean-Jacques ANCEAU
Gérard BOUSSEMART
Bernard CARTON
Erick CHARTON
Michel-François DELANNOY
Mme Marie DEROO
M. Philippe DRONSART
Mmes Marie FABRE
Martine FILLEUL
Betty GLEIZER (Doyen d'âge)
MM. Marc GODEFROY
Jacques PARENT
Mmes Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Danièle THINON
MM. Michel VANDEVOORDE
Roger VICOT

Groupe Union Pour le Nord

MM. Guy BRICOUT
Jean-Marc GOSSET
Bernard HANICOTTE
Mme Brigitte LHERBIER
MM. Jean-Jacques SEGARD
Patrick VALOIS

Groupe Communiste

MM. Charles BEAUCHAMP
Jean JAROSZ
Michel LEFEBVRE
Jean-Claude QUENNESSON

Non Inscrit en surnombre

Mme Monique LEMPEREUR

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

EDUCATION

(26 membres)

Groupe Socialiste

M. Michel-François DELANNOY
Mmes Monique DENISE
Marie DEROO
M. Philippe DRONSART
Mme Martine FILLEUL
MM. Marc GODEFROY
Michel MANESSE
Jacques MARISSIAUX
Daniel RONDELAERE
Mmes Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Danièle THINON
Jocya VANCOILLIE
MM. Michel VANDEVOORDE
Roger VICOT

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Claude DEBUS
Jean-René LECERF
René LOCOCHE
Christian POIRET
Alain POYART
Philippe WAYMEL

Groupe Communiste

MM. René CHER (Doyen d'âge)
Michel LEFEBVRE
Jacques MICHON
Jean-Claude QUENNESSON

Non Inscrits

M. Olivier HENNO
Mme Monique LEMPEREUR

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

(26 membres + 1)

Groupe Socialiste

M. Jean-Jacques ANCEAU
Mme Delphine BATAILLE
MM. Laurent COULON
René DECODTS
Jean-Claude DELALONDE
Mme Monique DENISE
MM. Georges FLAMENGT
Bernard HAESEBROECK
Philippe LETY
Michel MANESSE
Jacques MARISSIAUX
Jacques PARENT
Rémi PAUVROS
Jean-Luc PERAT
Mme Françoise POLNECQ
M. Roméo RAGAZZO

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Luc DETAVERNIER
Didier DRIEUX
André DUCARNE
Luc MONNET
Philippe WAYMEL
Joël WILMOTTE

Groupe Communiste

MM. Jean JAROSZ (Doyen d'âge)
Jean-Claude QUENNESSON
Eric RENAUD
Fabien THIEME

Non Inscrit en surnombre

M. Dany WATTEBLED

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

CULTURE - SPORTS – TOURISME ET LOISIRS

(26 membres + 1)

Groupe Socialiste

MM. Jean-Pierre ALLOSSERY
Joël CARBON
Laurent COULON
René DECODTS
Philippe DRONSART
Alain FAUGARET
Mme Betty GLEIZER (Doyen d'âge)
M. Marc GODEFROY
Mme Brigitte GUIDEZ
M. Philippe LETY
Mme Béatrice MULLIER
M. Jean-Luc PERAT
Mme Françoise POLNECQ
M. Renaud TARDY
Mme Jocya VANCOILLIE
M. Michel VANDEVOORDE

Groupe Union Pour le Nord

MM. Didier DRIEUX
Jean-Marc GOSSET
Bernard HANICOTTE
Jacques HOUSSIN
Mme Brigitte LHERBIER
M. Alain POYART

Groupe Communiste

MM. Bernard BAUDOUX
René CHER
Norbert JESSUS
Serge VAN DER HOEVEN

Non Inscrit en surnombre

M. Dany WATTEBLED

LISTE DE DESIGNATION A LA COMMISSION

ENVIRONNEMENT

(26 membres)

Groupe Socialiste

MM. Jean-Jacques ANCEAU
Gérard BOUSSEMART
Erick CHARTON

Laurent COULON
Jean-Claude DELALONDE
Mme Marie DEROO
MM. Georges FLAMENGT
Michel GILLOEN
Laurent HOULLIER
Patrick KANNER
Philippe LETY
Mme Béatrice MULLIER
M. Jacques PARENT
Mme Françoise POLNECQ
M. Daniel RONDELAERE
Mme Danièle THINON (Doyen d'âge)

Groupe Union Pour le Nord

MM. Guy BRICOUT
André DUCARNE
Jacques HOUSSIN
René LOCOCHE
Jean-Jacques SEGARD
Patrick VALOIS

Groupe Communiste

MM. Charles BEAUCHAMP
Albert DESPRES
Norbert JESSUS
Serge VAN DER HOEVEN

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants au sein de chaque Commission, conformément aux listes jointes au rapport.

Règlement Intérieur du Conseil Général

Monsieur le Président propose de reconduire le règlement intérieur tel qu'il existait dans le précédent mandat.

Monsieur le Président signale néanmoins que la constitution d'une Commission Spéciale du Règlement Intérieur sera proposée lors de la Séance Plénière du 2 juin prochain afin de vérifier s'il n'y a pas des modifications à apporter pour améliorer encore le fonctionnement du Conseil Général du Nord.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/177

OBJET :

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL GENERAL

Par délibération du 15 avril 2004, le Conseil Général a adopté son Règlement Intérieur. Il y a, ensuite, apporté des modifications.

L'article L.3121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Conseil Général délibère sur son Règlement Intérieur dans le mois qui suit son renouvellement, je propose au Conseil Général :

- d'adopter son Règlement Intérieur, conformément au projet annexé au présent rapport, modifié pour ce qui concerne l'article 8.

CONSEIL GENERAL

DU NORD

REGLEMENT INTERIEUR

TABLE DES MATIERES

Chapitre I :	Des attributions du Président.	Page 3
Chapitre II :	De l'exercice des délégations à la Commission Permanente.	Page 4
Chapitre III :	De la Commission Permanente.	Page 4
Chapitre IV :	Du Bureau.	Page 6
Chapitre V :	Des commissions.	Page 7
Chapitre VI :	Des commissions spéciales.	Page 10
Chapitre VII :	Des groupes.	Page 12

Chapitre VIII : Des réunions du Conseil Général.	Page 14
Chapitre IX : Des motions, vœux et propositions. Des amendements.	Page 16
Chapitre X : Des modes de votation.	Page 19
Chapitre XI : De la police intérieure et extérieure du Conseil Général	Page 21
Chapitre XII : Du régime indemnitaire et de la retraite.	Page 22
Chapitre XIII : Du droit à la formation.	Page 23
Chapitre XIV : De l'honorariat.	Page 24
Chapitre XV : De la modification du Règlement.	Page 24

- Il est l'ordonnateur des dépenses du Département et prescrit l'exécution des recettes départementales sous réserve des dispositions particulières du code général des impôts relatives au recouvrement des recettes fiscales des collectivités locales.
- Il gère le patrimoine du Département.
- Il est le chef des services que le Département crée pour l'exercice de ses compétences.
- Il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de signature aux responsables desdits services, en ce qui concerne les matières relevant en propre de leurs attributions.
- Il convoque le Conseil Général, organise ses travaux, préside ses séances, veille au respect du Règlement, est chargé de la police de l'Assemblée.

CHAPITRE I

DES ATTRIBUTIONS DU PRÉSIDENT

ARTICLE PREMIER

Le Président du Conseil Général est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil Général.

ARTICLE 2

- Il peut déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-Présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du Conseil Général du Nord.

Dans les conditions prévues à l'article L. 3221-13 du CGCT, et sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, il peut subdéléguer les attributions que lui a confiées le Conseil Général.

- Il peut en outre charger d'autres membres du Conseil Général de certaines missions dont l'objet et la durée sont précisés. Toutes ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.
- En cas d'empêchement, le Président peut être suppléé dans ses fonctions par le Premier vice-Président ou, à défaut, par un autre vice-Président dans l'ordre des nominations.

CHAPITRE II

DE L'EXERCICE DES DÉLÉGATIONS A LA COMMISSION PERMANENTE

ARTICLE 3

Le Conseil Général peut déléguer une partie de ses attributions à la Commission Permanente, dans les conditions prévues par l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales.

Ces délégations sont consenties sur proposition du Président du Conseil Général. Elles font l'objet de délibérations qui en précisent la nature et les limites.

CHAPITRE III

DE LA COMMISSION PERMANENTE

ARTICLE 4

DE SA COMPOSITION

- Outre le Président, la Commission Permanente du Conseil Général comprend les vice-Présidents dont le nombre ne peut être inférieur à quatre et supérieur à quinze, les Présidents de chacune des six commissions et plusieurs autres membres.

Elle est élue dans les conditions prévues par les articles L. 3122-4 et L. 3122-5 du code général des collectivités territoriales.

2. Le Président représente en permanence le Conseil Général. Il en assure le bon fonctionnement. Il a pour tâche de faire observer le Règlement, de diriger les débats et d'exécuter les décisions de l'Assemblée départementale. Il exerce les mêmes attributions pour le fonctionnement de la Commission Permanente.
3. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président est suppléé dans ses fonctions par un vice-Président, dans l'ordre des nominations.
4. En cas de vacance du siège du Président pour quelque cause que ce soit, les fonctions de Président sont provisoirement exercées par un vice-Président dans l'ordre des nominations et, à défaut, par un Conseiller Général désigné par le Conseil Général. Il est alors procédé au renouvellement de la Commission Permanente dans le délai d'un mois selon les modalités prévues à l'article L. 3122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.
5. En cas de vacance de sièges de membres de la Commission Permanente autres que le Président, le Conseil Général peut décider de procéder aux nominations nécessaires pour la compléter.

ARTICLE 5

DES ATTRIBUTIONS

1. Le Président peut consulter la Commission Permanente pour l'organisation des travaux du Conseil Général et la préparation des séances.
2. La Commission Permanente délibère pour prendre des décisions ou rendre des avis sur toutes les affaires et dossiers qui lui sont soumis par le Président du Conseil Général dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Général.
3. Elle examine les dossiers présentés par le Président et déposés six jours au moins avant la date fixée pour sa réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit.
4. Le vice-Président concerné par un projet de délibération inscrit à l'ordre du jour de la Commission Permanente, en raison des fonctions qu'il a reçues par délégation du Président du Conseil Général intervient s'il le souhaite au soutien de ce projet, au cours de la discussion.
5. La Commission Permanente ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins

des membres en exercice est présente. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

6. Les dispositions du chapitre X du présent Règlement relatif aux modes de votation sont applicables aux délibérations de la Commission Permanente, dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux autres dispositions du Règlement relatives à la Commission Permanente.
7. Le procès-verbal des réunions est établi sous la responsabilité du Président et envoyé pour information à tous les membres de l'Assemblée.

ARTICLE 6

DES REUNIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE

1. La Commission Permanente se réunit sur convocation du Président du Conseil Général, en principe une fois par mois. Sauf urgence dûment motivée, les convocations sont adressées aux membres de la Commission Permanente, six jours francs à l'avance, avec notification précise de l'ordre du jour. Les rapports à examiner sont joints à la convocation. L'ordre du jour sera envoyé pour information aux Conseillers Généraux non membres de la Commission Permanente. La convocation et les rapports sont adressés sous la forme et par les moyens matériels que le Conseil Général juge appropriés.
2. Les séances de la Commission Permanente sont publiques. Néanmoins, sur la demande de cinq membres ou du Président, la Commission Permanente peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'elle se réunira à huis clos.
3. Au début de chaque réunion, le Président demande au plus jeune Conseiller Général présent d'assurer les fonctions de Secrétaire : il procède à l'appel nominal puis le Président soumet à l'approbation des membres de la Commission Permanente le procès-verbal de la réunion précédente.

CHAPITRE IV

DU BUREAU

ARTICLE 7

Le Président et les membres de la Commission Permanente ayant reçu délégation en application de l'article L. 3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, forment le Bureau.

Le Bureau peut associer à ses travaux les Présidents des commissions ainsi que tout Conseiller Général concerné par l'ordre du jour.

CHAPITRE V

DES COMMISSIONS

ARTICLE 8

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil Général se divise en six commissions présidées chacune par un Président.

Le ou les vice-Présidents dont les fonctions reçues par délégation du Président du Conseil Général entrent dans le champ des compétences d'une commission, siègent de droit aux côtés du Président de celle-ci.

Les dossiers soumis aux commissions le sont en fonction des compétences de chacune d'elles.

Leur dénomination est fixée comme suit :

1^{ère} Commission : Budget – Ressources Humaines

2^{ème} Commission : Solidarité

3^{ème} Commission : Education

4^{ème} Commission : Aménagement des Territoires

5^{ème} Commission : Culture – Sports – Tourisme et Loisirs

6^{ème} Commission : Environnement

ARTICLE 9

Dans le respect des dispositions de l'article 10, les sièges restés vacants après cette répartition sont attribués aux Conseillers Généraux n'appartenant à aucun Groupe. Les candidatures pour ces sièges font, à défaut d'accord entre les non-inscrits, l'objet d'un choix effectué au bénéfice de l'âge.

Dans l'hypothèse où la répartition n'a permis aucune vacance, le ou les Conseillers Généraux n'appartenant à aucun Groupe sont membres, en surnombre, de la commission de leur choix.

ARTICLE 10

Chaque Conseiller Général est membre au moins d'une commission, sans toutefois dépasser le nombre de trois. L'effectif maximum des commissions est égal à 26 membres.

ARTICLE 11

Les listes de désignation aux Commissions sont remises au Président de l'Assemblée par les Présidents de Groupe. Elles sont accompagnées, éventuellement, par la ou les candidatures aux sièges restés vacants présentées par le ou les Conseillers Généraux non-inscrits. Les listes de désignation, complétées le cas échéant par ces candidatures, sont affichées un quart d'heure au moins avant l'ouverture de la séance publique où il en sera donné connaissance au Conseil Général. Elles seront considérées comme ayant reçu ratification du Conseil si, avant la clôture de cette séance, 10 membres au moins ne s'y sont pas opposés par une déclaration écrite et signée remise au Président. En cas d'opposition, le Conseil Général procède à un vote.

ARTICLE 12

Au sein des commissions, chacun des membres du Conseil Général pourra permuter avec un membre de son groupe. Sur proposition de son Président de groupe, les permutations seront annoncées au Conseil Général et prendront effet dès cette communication.

ARTICLE 13

Conditions de réunion

1. Lorsqu'elles ont été constituées, les commissions sont convoquées par le Président du Conseil Général en vue de procéder à la désignation de leur Président, dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'élection du Président du Conseil Général, à l'article L. 3122-1 du code général des collectivités territoriales.

En cas de vacance du siège d'un Président de commission ou en cas d'empêchement définitif de celui-ci, les membres de la commission sont pareillement convoqués par le Président du Conseil Général en vue de procéder à la désignation d'un nouveau Président.

En cas d'empêchement non définitif d'un Président de commission, celui-ci est suppléé dans ses fonctions par l'un des membres de la commission qu'il propose.

2. Les commissions sont réunies par leur Président.

Elles examinent les rapports et les projets de délibérations qui relèvent de leurs compétences telles que définies à l'article 8 du présent Règlement.

Ces rapports et ces projets leur sont transmis par le Président du Conseil Général ou le vice-Président compétent sous la forme et par les

moyens matériels que le Conseil Général juge appropriés.

Le ou les vice-Présidents dont les fonctions reçues par délégation du Président du Conseil Général entrent dans le champ des compétences d'une commission y siègent de droit pour y soutenir la discussion des rapports et des projets de délibérations relatifs aux fonctions qui leur ont été déléguées.

3. Les rapports de chaque commission accompagnés d'un projet de délibération sont présentés au Conseil Général ou à la Commission Permanente par le Président de la Commission ou par un membre de celle-ci désigné comme rapporteur. L'avis de la commission est mentionné dans le rapport.
4. Lorsqu'une affaire concerne plusieurs commissions, le Président du Conseil Général désigne la commission chargée du rapport, les autres commissions étant appelées à présenter un avis, soit devant la commission chargée du rapport, soit devant le Conseil Général.
5. Les commissions pourront grouper, dans un rapport collectif, les affaires ayant un intérêt commun.
6. Dans les commissions, l'avis est recueilli à main levée.
7. Toutefois, le vote nominal est de droit lorsqu'il est demandé par le Président, le vice-Président concerné par le rapport examiné en raison de ses fonctions déléguées ou par le tiers au moins des Conseillers Généraux présents.
8. Quel que soit le mode de votation, la voix du Président de la commission est prépondérante en cas de partage égal de voix.
9. Le procès-verbal de chaque réunion de commission est distribué à tous les membres de la commission et soumis à l'approbation de celle-ci dès sa prochaine réunion.

ARTICLE 14

Le Président du Conseil Général peut assister aux réunions des commissions et demander à y être entendu.

ARTICLE 15

Les commissions peuvent solliciter l'audition d'un fonctionnaire ou de personnes qualifiées pour l'examen des dossiers dont elles sont saisies.

ARTICLE 16

Tout Conseiller Général peut demander à être entendu sur un sujet qui l'intéresse inscrit à l'ordre du jour des travaux d'une commission dont il n'est pas membre. Il a le droit de prendre connaissance sur place des dossiers remis aux commissaires sans qu'il puisse en résulter aucun retard ou aucun obstacle à leur examen.

ARTICLE 17

Pour compléter leur information, les commissions peuvent, après en avoir informé le Président du Conseil Général, charger un ou plusieurs de leurs membres de recueillir sur place ou sur pièce les renseignements qu'ils jugent nécessaires avant de statuer.

CHAPITRE VI

DES COMMISSIONS SPECIALES

ARTICLE 18

Des commissions spéciales peuvent être créées à l'initiative, soit du Président après avis de la Commission Permanente, soit de l'Assemblée, pour l'examen de projets spécifiques.

L'objet de la commission et sa durée seront fixés au moment de sa création.

La constitution d'une commission spéciale doit être notifiée à l'ensemble des Conseillers Généraux.

Chaque commission spéciale se compose de 15 membres. Elle est présidée par le Président du Conseil Général ou son délégué.

ARTICLE 19

1. Dans chaque arrondissement, il est créé une commission dite d'arrondissement, chargée d'examiner plus particulièrement les affaires intéressant l'arrondissement et qui lui sont soumises pour avis par le Président du Conseil Général.

Elle se compose des Conseillers Généraux de l'arrondissement.

Cette commission se réunit à l'initiative du Président du Conseil Général ou du vice-Président délégué désigné à cet effet. Elle est présidée par le Président du Conseil Général ou son délégué.

2. Une mission spéciale d'information et d'évaluation peut être créée lorsqu'un cinquième des membres de l'Assemblée Départementale en fait la demande. Cette mission recueille des éléments d'informations sur une question d'intérêt départemental ou procède à l'évaluation d'un service public départemental.

Toute demande de création d'une telle mission spéciale doit s'effectuer, par les Conseillers Généraux intéressés, auprès du Président du Conseil Général du Nord. Ce dernier informe la commission compétente qui doit émettre un avis sur cette demande.

Une fois l'avis recueilli, l'Assemblée Départementale délibère dès sa plus proche réunion. Si l'Assemblée Départementale se prononce favorablement sur la création de la mission, celle-ci est constituée.

Chaque mission spéciale d'information et d'évaluation se compose de 15 membres désignés, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, entre les différents groupes de l'Assemblée. Elle est présidée par le Président du Conseil Général du Nord ou son délégué.

La mission prend fin par le dépôt de son rapport et, au plus tard, à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la délibération qui l'a créée. La mission ne peut être reconstituée par une mission ayant un objet identique avant l'expiration d'un délai de douze mois.

Un arrêté du Président fixe les moyens qui sont alloués à la mission d'information et d'évaluation.

La mission établit un rapport qui est soumis à l'approbation de la majorité de ses membres. Si le rapport n'est pas déposé à l'expiration du délai de six mois mentionné au cinquième alinéa du présent article, les travaux de la mission ne peuvent être rendus publics, ni communiqués aux Conseillers Généraux. Le président de la mission décide de la transmission du rapport aux Conseillers Généraux.

Un même Conseiller Général ne peut s'associer à une demande de constitution de mission plus d'une fois par an (année civile). Aucune mission ne peut être créée à partir du 1^{er} janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement triennal du Conseil Général.

CHAPITRE VII

DES GROUPES

ARTICLE 20

Les Conseillers Généraux peuvent se grouper par affinités : aucun groupe ne peut comprendre moins de 5 membres non compris les Conseillers apparentés. Nul ne peut appartenir à plus d'un groupe.

ARTICLE 21

Les groupes se constituent en remettant à la Présidence une déclaration signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ces membres et des apparentés, et du nom du Président du groupe. Ils constituent librement leur Bureau.

ARTICLE 22

Un Conseiller qui n'appartient à aucun groupe peut s'apparenter au groupe de son choix, avec l'agrément du Président de ce groupe. Il compte pour la détermination de l'importance numérique du groupe.

ARTICLE 23

Les modifications à la composition d'un groupe sont portées à la connaissance du Président du Conseil Général sous la signature du Conseiller intéressé s'il s'agit d'une démission, du Président du groupe s'il s'agit d'une radiation et sous la double signature du Conseiller et du Président s'il s'agit d'une adhésion ou d'un apparentement.

ARTICLE 24

1. Le Président donne connaissance à l'Assemblée de la composition des groupes à la première séance qui suivra la déclaration qui lui en a été faite. Il en sera de même pour les modifications qui lui auront été notifiées.
2. Le Président peut réunir les Présidents de groupe en vue de procéder à l'examen de toute question ayant trait aux affaires du Département.

ARTICLE 25

1. Le Conseil Général affecte les moyens nécessaires au fonctionnement de chacun des groupes d'élus, dans les conditions prévues à l'article L. 3121-24 du code général des collectivités territoriales.

Afin de permettre l'échange d'informations sur les affaires relevant de ses compétences, le Conseil Général peut mettre à disposition de ses membres élus, à titre individuel, les moyens informatiques et de télécommunications nécessaires.

2. Le Conseil Général fixe au moment du vote du budget les modalités de répartition des crédits relatifs aux rémunérations des collaborateurs en fonction de l'importance numérique des groupes.
3. Les groupes politiques constitués au sein du Conseil Général du Nord conformément à l'article 20 du présent Règlement disposent d'un espace réservé à leur expression au sein du journal « Le Nord » dont la parution est actuellement mensuelle.

Une page sera réservée au sein du journal « Le Nord » pour l'expression des groupes politiques. Chacun des groupes politiques bénéficiera d'une même surface sur cette page.

Les délais de remise de l'article pour sa publication au sein du journal « Le Nord » seront fixés au regard des contraintes qui pèsent sur l'impression de celui-ci. La date limite de remise de l'article sera portée à la connaissance des Présidents de Groupe au moins dix jours à l'avance.

Tout article parvenu hors délai ne pourra être publié.

Le Président du Conseil Général du Nord se verra communiquer les articles avant leur parution par les différents groupes politiques.

ARTICLE 26

Sur proposition du Président du Conseil Général, après consultation des Présidents des Groupes, le Conseil Général fixe le montant et les modalités des autres dépenses des groupes d'élus, pour leur usage propre ou pour un usage commun : local administratif, matériel de bureau, frais de documentation, de courrier et de télécommunications.

CHAPITRE VIII

DES REUNIONS DU CONSEIL GENERAL

ARTICLE 27

1. Le Conseil Général siège à Lille, à l'Hôtel du Conseil Général.

Toutefois, le Président du Conseil Général, après décision de la Commission Permanente, peut réunir le Conseil Général en un autre lieu du département du Nord.

2. Sur l'initiative du Président du Conseil Général et après décision de la Commission Permanente, le Conseil Général peut se réunir en séance extraordinaire sur un ordre du jour déterminé.
3. Tout membre du Conseil Général a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires du Département qui font l'objet d'une délibération.

Le Conseil Général assure la diffusion de l'information auprès de ses membres élus dans les formes et par les moyens matériels qu'il juge les plus appropriés.

4. Les séances du Conseil Général sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de cinq membres ou du Président, le Conseil Général peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunisse à huis clos.

5. Sans préjudice des pouvoirs que le Président tient au titre de la police de l'Assemblée, les séances du Conseil Général peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.
6. Les Conseillers Généraux ne pouvant assister à une séance sont tenus de s'en excuser.

ARTICLE 28

1. A l'ouverture de chacune des séances, le Président demande au plus jeune Conseiller Général présent d'assurer les fonctions de Secrétaire : il procède à l'appel nominal, puis le Président soumet à l'approbation des Conseillers Généraux le procès-verbal de la séance précédente.

Si aucune observation n'est faite, il en prononce l'adoption. Au cas contraire, il prend l'avis de l'Assemblée qui décide à main levée s'il y a lieu de rectifier.

2. Le Président donne ensuite connaissance à l'Assemblée des communications qui la concernent et appelle successivement, dans leur ordre d'inscription, toutes les affaires figurant à l'ordre du jour affiché avant l'ouverture de la séance et remis au Président de chaque groupe.

3. La discussion suit immédiatement l'appel des rapports sauf si, après lecture dudit rapport, le retrait ou le renvoi en commission est demandé et voté.
4. Le vice-Président concerné par un projet de délibération inscrit à l'ordre du jour, en raison des fonctions qu'il a reçues par délégation du Président du Conseil Général, intervient s'il le souhaite au soutien de ce projet, au cours de la discussion.
5. Lorsque le Président de la commission saisie pour avis ou, le cas échéant, un autre rapporteur, a répondu aux interventions des Conseillers Généraux, le Président clôt la discussion et invite l'Assemblée à se prononcer sur les amendements éventuels et sur les conclusions du rapporteur.
6. Nul ne peut prendre la parole s'il ne l'a demandée au Président puis obtenue, même s'il est autorisé exceptionnellement par un orateur à l'interrompre.
7. La parole ne pourra être refusée ni pour un rappel au Règlement ni pour répondre à une question soulevée par le rapporteur.
8. Elle est accordée, mais seulement en fin de séance, au Conseiller qui la demande pour un fait personnel.
9. Les Conseillers qui demandent la parole sont inscrits suivant l'ordre de leur demande. Ils parlent de leur place.
10. Si un Conseiller intervient sans avoir obtenu la parole, ou s'il prétend la conserver après que le Président la lui ait retirée, le Président peut déclarer que ses paroles ne figureront pas au procès-verbal.
11. Le Président met un terme aux interruptions et réprime toute mise en cause personnelle.
12. Il rappelle à l'ordre le Conseiller qui s'écarte de la question ou tient des propos qui troublent la bonne marche de l'Assemblée ou sont contraires à la loi ou au règlement.
13. Dans le cas d'un rappel à l'ordre non suivi d'effet, le Conseil consulté peut interdire à un Conseiller de prendre la parole pendant la suite de la séance. Si le Conseiller intéressé ne se soumet pas à la décision, la séance peut être suspendue ou même levée et reportée.
14. Tout Conseiller Général peut demander une suspension de séance. Le Président, s'il la lui accorde, en détermine la durée.

Lorsqu'un Président de Groupe demande une suspension de séance, celle-ci lui est accordée de droit. Le Président de l'Assemblée en détermine la durée.

CHAPITRE IX

DES MOTIONS, VOEUX ET PROPOSITIONS

DES AMENDEMENTS

ARTICLE 29

1. Tout Conseiller Général peut déposer par écrit une proposition, une motion ou un vœu à l'occasion d'une réunion de l'Assemblée départementale.
2. Cette proposition, cette motion ou ce vœu doit être déposé deux heures au moins avant l'ouverture de la séance, auprès du Président du Conseil Général.

Le Président le transmet à la commission compétente.

La commission fait un rapport à l'Assemblée qui l'examine au plus tard lors de la deuxième réunion suivant la date de son dépôt.
3. En application de l'article L. 1112-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, un dixième des électeurs du Nord peuvent demander à ce que soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil Général l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de sa décision.

Dès réception de cette demande, et après vérification de la qualité des auteurs de cette demande, le Président la transmet à la Commission compétente.

La Commission fait un rapport à l'Assemblée qui l'examine au plus tard lors de la deuxième réunion suivant la date de son dépôt.

ARTICLE 30

Tout Conseiller Général peut déposer une question écrite auprès du Président concernant les affaires qui sont de la compétence du Département.

Le Président doit y répondre par courrier ou courriel dans le délai d'un mois.

Si ce délai s'avère trop court, il en informe son auteur.

ARTICLE 31

1. Au début de chaque séance ordinaire du Conseil Général, le Président appelle l'examen des questions orales. Tout Conseiller Général peut exposer, à cette occasion, une question relative aux affaires départementales ou à un problème politique d'actualité. Les thèmes des questions doivent être déposés deux heures au moins avant l'ouverture de la séance, auprès du Président du Conseil Général. Les questions portant sur un même thème peuvent être rassemblées et examinées ensemble.
2. Le temps consacré à cet examen est réparti à la proportionnelle des Groupes composant l'Assemblée Départementale, dans la limite d'un total de 60 minutes. Les Conseillers Généraux n'appartenant à aucun Groupe disposent d'un temps de parole proportionnel à leur nombre. Le temps pris pour les réponses données par le Président ou les vice-Présidents est décompté du temps accordé au Groupe auquel appartient l'auteur de la question. L'ordre d'intervention des orateurs est déterminé par le Président du Conseil Général, après consultation des Présidents des Groupes.

ARTICLE 32

Les propositions, les motions ou les vœux adoptés, les questions écrites ou orales et leurs réponses, font l'objet d'une publication régulière.

ARTICLE 33

1. Tout conseiller a le droit de présenter des amendements aux textes soumis à la discussion du Conseil Général ou de la Commission Permanente.
2. Les amendements, sur des questions à l'ordre du jour joint à la convocation, sont déposés deux heures au moins avant le début de la séance, auprès du Président du Conseil Général.

En préparation des décisions du Conseil Général et de la Commission Permanente, les Conseillers Généraux peuvent déposer des amendements aux projets de texte qui seront soumis aux commissions. L'avis de la Commission sur ces amendements est inséré dans son rapport.

Les amendements sont rédigés, motivés et signés.

3. Les amendements ne sont recevables que s'ils s'appliquent effectivement au texte qu'ils visent.

4. Le Président met les amendements déposés en discussion après l'examen du texte qu'ils tendent à modifier.

Il les fait éventuellement examiner par la commission compétente.

Il les met aux voix avant le vote de ce texte.

5. Si un amendement déposé a déjà fait l'objet d'un examen en commission, le Président ne met en discussion que les conclusions adoptées par la commission.

6. Les amendements sont alors classés et inscrits par référence aux dossiers énumérés à l'ordre du jour.

Lorsqu'ils sont mis en concurrence, les amendements sont mis en discussion dans l'ordre ci-après :

- les amendements de suppression,
- les autres amendements en commençant par ceux qui s'écartent le plus du texte proposé.

7. Si le Président du Conseil Général estime que l'amendement aurait pour conséquence, s'il était adopté, de modifier profondément l'ensemble du texte en discussion, il peut demander que le texte soit renvoyé en commission compétente pour un nouvel examen. Ce renvoi est de droit.

8. La question préalable peut toujours être proposée.

Elle est mise immédiatement en discussion et aux voix.

CHAPITRE X

DES MODES DE VOTATION

ARTICLE 34

Le Conseil Général vote sur les questions soumises à ses délibérations de trois manières :

- à main levée,
- au scrutin public,
- au scrutin secret.

ARTICLE 35

Pour l'application de l'article L. 3121-16 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la constitution de pouvoirs.

Tout Conseiller Général peut déléguer son vote. La délégation doit être écrite, signée et adressée par le délégant au délégué. Un Conseiller Général ne peut disposer de plus d'une délégation.

Pour être valable, la délégation doit être notifiée au Président de séance avant l'ouverture du premier scrutin auquel l'intéressé ne peut prendre part.

ARTICLE 36

1. Le vote à main levée est le mode de votation ordinaire. Le résultat est constaté conjointement par le Président et le Secrétaire de séance qui comptent au besoin le nombre de votants pour et contre. Le plus jeune Conseiller Général présent assure les fonctions de secrétaire de séance.
Il peut se faire aider des services de l'Assemblée départementale.
2. Il est toujours voté à main levée sur la question préalable, l'ordre du jour, les demandes de priorité, d'ajournement, de renvoi, de clôture de la discussion, de discussion d'urgence sauf s'il y est fait opposition dans les conditions prévues ci-après.

ARTICLE 37

1. Le scrutin public est de droit toutes les fois qu'un groupe ou le sixième des membres présents à la séance le demande, sauf les votes sur les nominations et, en général, les cas où la loi et le règlement prescrivent un mode de votation spécial.
2. La demande de scrutin public doit être faite par écrit et déposée entre les mains du Président. Les noms des signataires sont inscrits au procès-verbal de la séance.
3. Le scrutin public est de droit pour le vote sur l'ensemble du budget.
4. Il est procédé au scrutin public par appel nominal dans les formes suivantes : chaque Conseiller exprime son vote par les mots "oui" ou "non" et signe son bulletin.
5. Lorsque le Président s'est assuré que tous les membres présents ou représentés ont voté, il prononce la clôture du scrutin. Le Secrétaire de séance procède au dépouillement. Il peut se faire aider des services de l'Assemblée départementale. Le Président en proclame le

résultat qui est inséré au procès-verbal avec le nom des votants et l'indication de leur vote.

ARTICLE 38

1. Le scrutin secret peut être demandé par un groupe ou un sixième des Conseillers présents.
2. Pour les nominations sont utilisés des bulletins clos portant le nom de ceux qu'on veut élire.
3. Pour les questions autres que les nominations, sont utilisés des bulletins clos portant les uns le mot "oui", les autres le mot "non", les premiers indiquant l'adoption, les seconds le rejet.
4. Lorsque le Président s'est assuré que tous les membres présents ou représentés ont pris part au vote, il prononce la clôture du scrutin. Le Secrétaire de séance procède au dépouillement. Il peut se faire aider des services de l'Assemblée départementale. Il transmet le résultat au Président qui le proclame.

ARTICLE 39

1. Pour toute délibération du Conseil Général, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'entrent pas en compte dans le calcul de la majorité.
2. En cas de partage égal des voix, soit à main levée, soit au scrutin public, la voix du Président est prépondérante.
3. Conformément au droit commun en matière électorale, les abstentions n'entrent pas en ligne de compte dans le dénombrement des suffrages exprimés.

ARTICLE 40

1. Les demandes relatives à la question préalable, à l'ordre du jour et à la priorité, sont mises aux voix avant la discussion de la question principale.
2. Tout Conseiller peut demander qu'il soit procédé au vote par division sur un texte soumis à la délibération de l'Assemblée.
3. Avant le vote sur l'ensemble, le Conseil Général peut décider, sur la demande de l'un de ses membres, que le texte sera renvoyé à la commission compétente pour coordination. Ce renvoi pour coordination est de droit si le Président ou la commission le demande.

CHAPITRE XI

DE LA POLICE INTERIEURE ET EXTERIEURE

DU CONSEIL GENERAL

ARTICLE 41

1. Le Président a seul la police de l'Assemblée. Il peut faire expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre. En cas de crime ou de délit il en dresse procès-verbal et le Procureur de la République en est immédiatement saisi.
2. Aucune personne autre que celles autorisées ne peut s'introduire dans la salle des débats.
3. Pendant toute la durée des séances, les personnes admises dans les tribunes du public, dans la limite des places disponibles, doivent se tenir en silence.
4. Toute personne donnant des marques d'approbation ou de désapprobation est exclue des tribunes sur-le-champ.
5. Toute communication entre les personnes placées dans les tribunes et les membres du Conseil est interdite pendant les séances.
6. Des places sont réservées dans les tribunes aux anciens membres du Conseil Général, aux fonctionnaires chefs de service et aux membres de la presse accréditée.

CHAPITRE XII

DU REGIME INDEMNITAIRE ET DE LA RETRAITE

ARTICLE 42

1. Les indemnités de fonction sont déterminées selon les modalités fixées par les articles L. 3123-15 et suivants du code général des collectivités territoriales.
2. En application de l'article L. 3123-20-1 du code général des collectivités territoriales, lorsqu'un élu qui perçoit une indemnité de fonction et qui n'a pas interrompu toute activité professionnelle ne peut exercer effectivement ses fonctions en cas de maladie, maternité, paternité ou accident, le montant de l'indemnité de fonction qui lui est versée est au plus égal à la différence entre l'indemnité qui lui était allouée antérieurement et les indemnités journalières versées par son régime de protection sociale.

3. Les membres du Conseil Général du Nord peuvent être indemnisés de leurs déplacements, nuitées, repas et frais spécifiques en application de l'article L. 3123-19 du code général des collectivités territoriales.

4. Lorsque le Président du Conseil Général du Nord et les vice-Présidents ayant reçu délégation de celui-ci qui ont interrompu leur activité professionnelle pour exercer leur mandat, utilisent le chèque-service prévu à l'article L. 129-2 du Code du Travail dans les conditions fixées par l'article L. 3123-19-1 du code général des collectivités territoriales, ils peuvent recevoir une aide financière du Conseil Général du Nord.

5. Lorsque le Président du Conseil Général ou tout vice-Président ayant reçu délégation de celui-ci a cessé d'exercer toute activité professionnelle pour l'exercice de son mandat et ne relève plus, à titre obligatoire, d'un régime de sécurité sociale, il est affilié au régime général de la sécurité sociale pour les prestations en nature et en espèce des assurances maladie, maternité, invalidité et décès. Les modalités d'application de cette disposition sont précisées par le décret d'application de l'article L. 3123-20-2 du code général des collectivités territoriales. Les cotisations du Département du Nord et de l'élu sont calculées sur le montant des indemnités effectivement perçues par ce dernier en application des dispositions du code général des collectivités territoriales.

6. Les membres du Conseil Général peuvent constituer une retraite par rente à laquelle doivent participer les élus affiliés. La constitution de cette retraite par rente incombe par moitié à l'élu et par moitié au Département.

7. Les membres du Conseil Général sont affiliés au régime complémentaire de retraite institué au profit des agents non titulaires des collectivités publiques, conformément à l'article L. 3123-23 du code général des collectivités territoriales.

CHAPITRE XIII

DU DROIT A LA FORMATION

ARTICLE 43

1. Conformément aux dispositions des articles L. 3123-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Général ont droit à une formation

adaptée à leurs fonctions dispensée par des organismes agréés par le ministre de l'Intérieur.

2. Les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement.
3. Les pertes de revenu de l' élu du fait de l'exercice de son droit à la formation prévu par les articles L. 3123-10 et suivants du code général des collectivités territoriales sont compensés par le Département du Nord dans la limite de dix-huit jours par élu pour la durée du mandat et d'une fois et demie la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure.
4. Le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus du Département du Nord.
5. Les dépenses prévues au présent article constituent, pour le Département du Nord, une dépense obligatoire.

CHAPITRE XIV

DE L'HONORARIAT

ARTICLE 44

1. En témoignage exceptionnel d'estime et de reconnaissance, le Conseil Général peut conférer à ses anciens Présidents le titre de Président d'Honneur.
2. Le titre de Conseiller Général honoraire pourra être attribué aux anciens Conseillers Généraux ayant exercé leur mandat pendant dix-huit ans au moins. Il ne pourra être retiré ou refusé que dans les cas où l'intéressé aura fait l'objet d'une condamnation entraînant l'inéligibilité.

CHAPITRE XV

DE LA MODIFICATION DU REGLEMENT

ARTICLE 45

1. Le présent Règlement pourra être modifié si cela s'avère nécessaire, notamment pour mise en conformité avec les textes législatifs et réglementaires qui pourraient intervenir.
2. Par ailleurs, toute proposition de modification du présent Règlement ne pourra être présentée que par la moitié au moins des membres de l'Assemblée départementale.

3. Toute demande de modification sera renvoyée à l'examen d'une commission spéciale, dite du Règlement, composée à la représentation proportionnelle des groupes et présidée par le Président du Conseil Général qui en sera membre de droit.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Régime indemnitaire des membres du Conseil Général

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/173

OBJET :

REGIME INDEMNITAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

L'article L 3123-15-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au Conseil Général, lorsqu'il est renouvelé, de délibérer sur la fixation des indemnités de ses membres dans les trois mois suivant son installation.

Par ailleurs, le 1^{er} alinéa de l'article L 3123-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *les membres du Conseil Général reçoivent pour l'exercice de leurs fonctions une indemnité fixée par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique* ».

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de prévoir le versement de l'indemnité de fonction de base aux Conseillers Généraux fixée par référence au montant du traitement correspondant à 70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (taux maximum autorisé pour les départements de plus de 1,25 million d'habitants),
- de majorer de 10 % cette indemnité aux membres de la Commission Permanente,
- de majorer de 40 % cette indemnité aux vice-Présidents ayant délégation de l'exécutif,
- de fixer l'indemnité du Président par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique majoré de 45 %,

Pour répondre aux dispositions de l'article L 3123-15-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le tableau récapitulatif des indemnités allouées aux membres du Conseil Général est annexé au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Exercice du droit à la formation des membres du Conseil Général

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/178

OBJET :

EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

L'article L 3123-10 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au Conseil Général, dans les trois mois suivant son renouvellement, de délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. L'Assemblée Départementale détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Depuis que la loi du 3 février 1992 leur en a offert la possibilité, les membres du Conseil Général du Nord qui l'ont souhaité, ont suivi des formations sur les thèmes de leurs choix, en relation avec leurs fonctions électives départementales.

Il apparaît opportun de maintenir, dans la limite budgétaire prévue par la loi, ce système qui a prévalu jusqu'à présent.

En tant que de besoin, des journées de formation pourraient être organisées, au sein du Conseil Général, sur des thèmes choisis par les Conseillers Généraux eux-mêmes.

Ce dispositif est coordonné par la Direction du Secrétariat de l'Assemblée Départementale qui est à la disposition des groupes d'élus et de chaque Conseiller Général pour répondre à toute demande de formation auprès d'organismes ayant fait obligatoirement l'objet d'un agrément ministériel.

Dans les conditions fixées par la loi, les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement et les pertes de revenus sont compensées par le Département.

Un crédit de 346 000 € est prévu au budget de l'exercice 2008.

Par ailleurs, certains organismes souhaitent signer, avec le Département, une convention fixant les modalités d'organisation de la formation ainsi que les conditions particulières.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- d'approuver les dispositions reprises dans le présent rapport concernant la formation des Membres du Conseil Général,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, avec les organismes agréés et qui le demandent, les conventions (selon le modèle ci-annexé) et avenants définissant les modalités d'application de la formation des Membres du Conseil Général.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Représentation du Département au sein du conseil d'administration des établissements publics de santé communaux et de l'établissement public de santé intercommunal de Wasquehal. Désignation des Conseillers Généraux

Monsieur le Président précise qu'il est demandé que le principe de représentation par le Conseiller Général du canton concerné fasse l'objet d'une exception concernant l'établissement de Saint-Amand-les-Eaux puisqu'il est proposé que Monsieur Eric RENAUD, Conseiller Général du canton de Saint-Amand rive gauche, siège dans cet établissement implanté sur le territoire du canton de Saint-Amand rive droite.

Monsieur le Président signale que l'ensemble des tableaux de désignations de Conseillers Généraux fera l'objet d'une information complète à travers le Procès-Verbal et précise que des corrections pourront y être apportées lors de la prochaine Séance Plénière du 2 juin.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/181

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE COMMUNAUX ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE INTERCOMMUNAL DE WASQUEHAL
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX**

Conformément au Code de la Santé Publique, les conseils d'administration des établissements publics de santé communaux comprennent « un représentant du département dans lequel est située la commune ».

Il en est de même s'agissant des établissements intercommunaux.

Les représentants sont désignés par le Conseil Général.

Le Conseil Général, réuni le 15 avril 1985, a adopté le principe de sa représentation au sein des conseils d'administration des établissements publics d'hospitalisation communaux et intercommunaux par le Conseiller Général du canton concerné, à l'exception des centres hospitaliers de Roubaix et de Valenciennes et, en raison de la spécificité de la représentation des Conseillers Généraux au sein de ces établissements hospitaliers, du centre hospitalier régional universitaire de Lille, des centres hospitaliers de Felleries-Liessies et Zuydcoote, ainsi que des établissements publics de santé mentale.

Toutefois, le Conseiller Général, Maire de la commune d'implantation de l'établissement est membre de droit au conseil d'administration au titre de son mandat de Maire et ne peut donc représenter le Conseil Général.

Il doit être procédé à de nouvelles désignations à la suite de chaque renouvellement partiel de l'Assemblée Départementale.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de confirmer le principe de représentation décidé par le Conseil Général lors de la réunion du 15 avril 1985 ;
- de procéder à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration des établissements publics de santé communaux et de l'établissement public de santé intercommunal de Wasquehal, conformément au tableau joint au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants au sein du conseil d'administration des établissements publics de santé communaux et de l'établissement public de santé intercommunal de Wasquehal, conformément au tableau joint en annexe.

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAL**

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	Durée du mandat	Nombre de représentants	CANTONS	Anciens représentants	Nouveaux représentants
Texte de référence : Article R 6143-1 du Code de la Santé Publique Règles édictées par le Conseil Général le 15 avril 1985					
EPS COMMUNAUX					
ARMENTIERES	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	ARMENTIERES	M. Bernard HAESBROECK	M. Michel GILLOEN
AVESNES SUR HELPE	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	AVESNES SUD	M. Pierre NAVEAU	M. Jean-Jacques ANCEAU
BAILLEUL	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	BAILLEUL SUD OUEST	M. Dominique HALLYNCK	M. Jacques PARENT
CAMBRAI	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	CAMBRAI EST	Mme Brigitte GUIDEZ	Mme Brigitte GUIDEZ
COMINES	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	QUESNOY SUR DEÛLE	M. Jacques HOUSSIN	M. Jacques HOUSSIN
DENAIN	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	DENAIN	M. Patrick ROY	M. Michel LEFEBVRE
DOUAI	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	DOUAI SUD	M. Laurent HOULLIER	M. Laurent HOULLIER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAL**

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	Durée du mandat	Nombre de représentants	CANTONS	Anciens représentants	Nouveaux représentants
DUNKERQUE	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	COUDEKERQUE-BRANCHE	M. Joël CARBON	M. Joël CARBON
FOURMIES	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	TRELON	M. Jean-Luc PERAT	M. Jean-Luc PERAT
HAUBOURDIN	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	HAUBOURDIN	M. Daniel RONDELAERE	M. Daniel RONDELAERE
HAUTMONT	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	HAUTMONT	M. René LOCOCHE	M. René LOCOCHE
HAZEBROUCK	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	HAZEBROUCK NORD	M. Jean-Pierre ALLOSSERY	Mme Françoise POLNECQ
JEUMONT	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	MAUBEUGE NORD	M. Rémi PAUVROS	M. Rémi PAUVROS
LA BASSEE	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	LA BASSEE	M. Philippe WAYMEL	M. Philippe WAYMEL
LE CATEAU CAMBRESIS	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	LE CATEAU	M. Laurent COULON	M. Laurent COULON
LE QUESNOY	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	LE QUESNOY OUEST	M. René LOCOCHE	M. René LOCOCHE

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAL**

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	Durée du mandat	Nombre de représentants	CANTONS	Anciens représentants	Nouveaux représentants
LOOS	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	HAUBOURDIN	M. Gérard BOUSSEMART	M. Gérard BOUSSEMART
MAUBEUGE	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	MAUBEUGE NORD	M. Philippe DRONSART	M. Philippe LETY
SAINT AMAND LES EAUX	Suit le sort de l'Assemblée	Un Conseiller Général	SAINT AMAND RIVE DROITE	M. René CHER	M. Eric RENAUD
SECLIN	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	SECLIN SUD	M. Gérard BOUSSEMART	M. Gérard BOUSSEMART
SOMAIN	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	MARCHIENNES	M. Jean-Jacques CANDELIER	M. Charles BEAUCHAMP
TOURCOING	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	TOURCOING NORD EST	M. M-François DELANNOY	Mme Marie DEROO
WATTRELOS	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	ROUBAIX EST	M. Bernard CARTON	M. Bernard CARTON

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAL**

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	Durée du mandat	Nombre de représentants	CANTONS	Anciens représentants	Nouveaux représentants
<p><u>Texte de référence :</u> Article R 6143-2 du Code de la Santé Publique Règles édictées par le Conseil Général le 15 avril 1985</p>					
EPS INTERCOMMUNAL					
WASQUEHAL	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton concerné	ROUBAIX OUEST	M. Michel CARNOIS	M. Bernard HANICOTTE

Représentation du Département au sein du conseil d'administration des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Désignation des Conseillers Généraux

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/186

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS
D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX**

En application du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux qui relèvent d'une seule commune ou d'un seul département comprend douze membres dont trois représentants des départements qui supportent, en tout ou partie, les frais de prise en charge des personnes accueillies, élus par leur assemblée délibérante.

Suite au renouvellement partiel de l'Assemblée Départementale, il convient de désigner au sein des conseils d'administration des Etablissements d'Hébergement pour

Personnes Agées Dépendantes des Conseillers Généraux dont celui du canton concerné conformément à la décision du Conseil Général réuni le 15 avril 1985.

Toutefois, si le Conseiller Général du canton est également Maire de la commune, siège de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, il lui appartient de choisir entre sa représentation en qualité de Maire et donc de président du conseil d'administration, ou sa représentation au titre du Conseil Général et donc de simple administrateur.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de confirmer le principe de représentation décidé par le Conseil Général lors de la réunion du 15 avril 1985 ;
- de procéder à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, conformément au tableau joint au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants au sein du conseil d'administration des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, conformément au tableau joint en annexe.

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

Texte de référence :

Loi n° 2002-2 du 02/01/2002 et Décret n° 2005-1260 du 04/10/2005

Règles édictées par le CG lors de sa réunion du 15/04/1985

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE					
CANTON D'AVESNES-SUR-HELPE - SUD					
SAINS-DU-NORD	La Roseraie	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Luc PERAT M. Philippe LETY	M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean-Luc PERAT
CANTON DE BAVAY					
BAVAY	Villa Senecta	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX	M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX
CANTON DE BERLAIMONT					
AULNOYE-AYMERIES	Didier Eloy	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	NOUVEAU DOSSIER	M. Bernard BAUDOUX M. Jean JAROSZ
CANTON DE LANDRECIES					
LANDRECIES	Résidence du Pays de Mormal	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton	M. André DUCARNE M. Alain POYART	M. André DUCARNE
CANTON DE TRELON					
TRELON	Château des Carmes	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Luc PERAT M. Pierre NAVEAU	M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU
WIGNEHIES	Les Vertes Années	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Luc PERAT M. Philippe LETY	M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI					
CANTON DE SOLESMES					
SOLESMES	Résidence "Soleil d'Automne"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Georges FLAMENGT M. Laurent COULON	M. Georges FLAMENGT M. Laurent COULON
ARRONDISSEMENT DE DOUAI					
CANTON DE MARCHIENNES					
MARCHIENNES	Résidence "Emile Dubois"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Jacques CANDELIER M. Jacques MICHON	M. Jean-Claude QUENNESSON M. Jacques MICHON
CANTON D'ORCHIES					
ORCHIES	Résidence "Marguerite de Flandre"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Luc MONNET	M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Luc MONNET

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE					
CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST					
NIEPPE	Résidence "Marguerite de Flandre"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	Mme Betty GLEIZER M. Bernard HAESEBROECK M. Jean-Pierre ALLOSSERY	Mme Betty GLEIZER M. Michel GILLOEN M. Jean-Pierre ALLOSSERY
STEENWERCK	Résidence "Abbé Lefrançois"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Michel VANDEVOORDE M. Bernard HAESEBROECK M. Jean-Pierre ALLOSSERY	Mme Françoise POLNECQ M. Jacques PARENT M. Michel VANDEVOORDE
CANTON DE BAILLEUL-SUD-OUEST					
METEREN	Résidence L'aubépine	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Dominique HALLYNCK M. Jean-Marc GOSSET	M. Michel GILLOEN M. Jacques PARENT M. Jean-Marc GOSSET
VIEUX-BERQUIN	Résidence du Plessy	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Dominique HALLYNCK M. Paul BLONDEL	M. Michel GILLOEN M. Jacques PARENT
CANTON DE BERGUES					
BERGUES	Résidence Saint Jean	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	Mme Monique DENISE M. Jean SCHEPMAN M. Philippe PARESYS	Mme Monique DENISE M. Jean SCHEPMAN M. Joël CARBON
CANTON DE BOURBOURG					
BOURBOURG	Résidence "Olivier Varlet"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS	M. Jean-Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON DE CASSEL					
CASSEL	Résidence des hauts de Flandre	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Michel VANDEVOORDE	M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Michel VANDEVOORDE Mme Françoise POLNECQ
CANTON DE DUNKERQUE-EST					
BRAY-DUNES	Résidence "Aigue Marine"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Danièle THINON M. Jean-Pierre DECOOL	Mme Danièle THINON M. Jean-Pierre DECOOL
CANTON DE GRAVELINES					
GRAVELINES	Résidence Les Oyats	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO	M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO Mme Marie FABRE
CANTON D'HAZEBROUCK-SUD					
MORBECQUE	Résidence Liévin Petitprez	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Paul BLONDEL Mme Josette FRUCHART	Mme Françoise POLNECQ M. Jacques PARENT
STEENBECQUE	Résidence Les Myosotis	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Paul BLONDEL Mme Josette FRUCHART	Mme Françoise POLNECQ M. Jacques PARENT M. René DECODTS

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON D'HONDSCHOOTE					
HONDSCHOOTE	Les Maisons de retraite publics d'Hondschoote	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean SCHEPMAN Mme Monique DENISE	M. Jean SCHEPMAN Mme Monique DENISE
CANTON DE MERVILLE					
ESTAIRE	Les Charmilles	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Marc GOSSET M. Paul BLONDEL	M. Jacques PARENT M. Michel VANDEVOORDE
HAVERSKERQUE	Baronnie du Val de Lys	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL	M. Jacques PARENT M. Michel GILLOEN Mme Françoise POLNECQ
LA GORGUE	Résidence de Beaupré	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL	M. Jacques PARENT Mme Françoise POLNECQ
MERVILLE	Résidence Léon Duhamel	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL	M. Michel GILLOEN Mme Françoise POLNECQ

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON DE STEENVOORDE					
BOESCHEPE	Les Trois Monts	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jean-Marc GOSSET M. Dominique HALLYNCK M. René DECODTS	M. Jean-Marc GOSSET M. Michel GILLOEN M. René DECODTS
GODEWAERSVELDE	Résidence Nicolas Ruysen	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jean-Marc GOSSET M. Dominique HALLYNCK M. René DECODTS	M. Jean-Marc GOSSET M. Michel GILLOEN M. René DECODTS
STEENVOORDE	Résidence des Sept Fontaines	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Dominique HALLYNCK M. Jean-Marc GOSSET	M. Jean-Marc GOSSET M. Michel GILLOEN
CANTON DE WORMHOUT					
BOLLEZEELE	Résidence Saint-Louis	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL	M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL M. Jean-Marc GOSSET
ESQUELBECQ	Résidence du Val d'Yser	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL	M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL M. Jean-Marc GOSSET

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE LILLE					
CANTON D'ARMENTIERES					
ERQUINGHEM-LYS	Résidence Déliot	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE	M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE
HOUPLINES	Fondation Henri Delerue	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton	M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE	M. Bernard HAESBROECK
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	Henri Bouchery	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE	M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE M. Roger VICOT
CANTON DE LA BASSEE					
HERLIES	Résidence Amitiés d'Automne	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Philippe WAYMEL M. Denis VINCKIER	M. Philippe WAYMEL M. Roger VICOT
SAINGHIN-EN-WEPPE	Résidence de la Vigne	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Philippe WAYMEL M. Denis VINCKIER	M. Philippe WAYMEL M. Roger VICOT

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CYSOING	Résidence Sainte Camille	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Luc MONNET M. Jean-Luc DETAVERNIER	M. Luc MONNET M. Jean-Luc DETAVERNIER
TEMPLEUVE	Le logis de la Pévèle	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Luc DETAVERNIER Mme Rose-Marie CABY	M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Jean-Marc GOSSET
CANTON DE LILLE-OUEST					
WAMBRECHIES	Résidence Obert	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN
CANTON DE LANNOY					
HEM	Résidence les Aulnes	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON	Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON DE MARCQ-EN-BAROEUL					
BONDUES	Albert du Bosquiel	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jean-René LECERF M. Patrick DELNATTE	M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER M. Jean-Claude DEBUS
MARCQ-EN-BAROEUL	Résidence Les Provinces du Nord	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jean-Claude DEBUS M. Jean-René LECERF	M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER
MARCQ-EN-BAROEUL	Paul Cordonnier	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	NOUVEAU DOSSIER	M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER M. Jean-Claude DEBUS
CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE					
QUESNOY-SUR-DEULE	Les Lys Blancs	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Jacques HOUSSIN M. Olivier HENNO	M. Jacques HOUSSIN M. Philippe WAYMEL
CANTON DE ROUBAIX-OUEST					
CROIX	Résidence Les Ogiers	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Patrick DELNATTE M. Jean-René LECERF	M. Bernard HANICOTTE M. Jean-René LECERF M. Jean-Claude DEBUS

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON DE SECLIN-SUD					
ANNOEULLIN	Charles Desreux	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Gérard BOUSSEMART M. Noël DEJONGHE	M. Gérard BOUSSEMART M. Dany WATTEBLED
CANTON DE TOURCOING-NORD					
HALLUIN	L'Orée du Mont	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Marie DEROO M. Alain FAUGARET	Mme Marie DEROO M. Alain FAUGARET
LINSELLES BOUSBECQUE	Centre Intercommunal de gérontologie	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
RONCQ	La Colombe	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
CANTON DE TOURCOING-NORD-EST					
NEUVILLE-EN-FERRAIN	Résidence La Fleur de l'Age	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton	M. Michel-François DELANNOY Mme Marie DEROO	M. Michel-François DELANNOY
CANTON DE TOURCOING-SUD					
MOUVAUX	Résidence La Belle Epoque	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Patrick DELNATTE M. Jean-René LECERF	Mme Brigitte LHERBIER M. Bernard HANICOTTE M. Jean-René LECERF

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)**

COMMUNES	EHPAD	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES					
CANTON D'ANZIN					
ANZIN	Résidence "Doux Séjour"	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON	M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON M. Fabien THIEME
CANTON DE BOUCHAIN					
BOUCHAIN	Résidence Dronsart	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>2 Conseillers Généraux</u>	M. Albert DESPRES M. Michel KACZMAREK	M. Albert DESPRES M. Norbert JESSUS M. Michel LEFEBVRE
CANTON DE CONDE-SUR-L'ESCAUT					
CONDE-SUR-L'ESCAUT	Maison de retraite du Pays de Condé	Suit le sort de l'Assemblée	Le Conseiller Général du canton et <u>1 Conseiller Général</u>	M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME	M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME

Représentation du Département au sein du conseil d'administration des collèges publics. Désignation des Conseillers Généraux

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/182

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX**

Le décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement dispose que le conseil d'administration des collèges publics comprend un représentant du Département titulaire et un représentant suppléant désignés en son sein par le Conseil Général.

Le Conseil Général, réuni le 15 avril 1985, a adopté le principe de sa représentation au sein des conseils

d'administration des collèges publics par le Conseiller Général du canton concerné, membre titulaire, le Conseiller Général suppléant étant proposé par le titulaire.

Il doit être procédé à de nouvelles désignations à la suite du renouvellement partiel de l'Assemblée Départementale.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de confirmer le principe de représentation décidé par le Conseil Général lors de la réunion du 15 avril 1985 ;
- de procéder à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration des collèges publics, conformément au tableau joint au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants au sein du conseil d'administration des collèges publics, conformément au tableau joint en annexe.

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE							
CANTON D'AVESNES-SUR-HELPE-SUD							
Avesnelles	Renaud Barrault	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Pierre NAVEAU M. Jean-Luc PERAT	T S M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean-Luc PERAT
Sains Du Nord	Jean Rostand		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Pierre NAVEAU M. Jean-Luc PERAT	T S M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean-Luc PERAT
CANTON DE BAVAY							
Bavay	Jean Lemaire de Belges		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX	T S M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX
Feignies	Jean Zay		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX	T S M. Jean JAROSZ M. Bernard BAUDOUX
CANTON DE BERLAIMONT							
Aulnoye-Aymeries	Félix Del Marle		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard BAUDOUX M. Jean JAROSZ	T S M. Bernard BAUDOUX M. Jean JAROSZ
Berlaimont	Gilles de Chin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard BAUDOUX M. Jean JAROSZ	T S M. Bernard BAUDOUX M. Jean JAROSZ
CANTON D'HAUMONT							
Hautmont	Auguste Périer		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART	T S M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART
Hautmont	Pierre de Ronsard		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART	T S M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART
Hautmont	Saint-Exupéry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART	T S M. Joël WILMOTTE M. Alain POYART

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE LANDRECIES							
Landrecies	Dupleix	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. André DUCARNE M. Alain POYART	T S M. André DUCARNE M. Alain POYART
CANTON DE MAUBEUGE-NORD							
Jeumont	Charles de Gaulle		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe LETY	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe LETY
Jeumont	Eugène Thomas		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe LETY	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe LETY
Maubeuge	Jules Verne (de l' Epinette)		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART
Maubeuge	Ernest Coutelle		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART
Maubeuge	Guillaume Budé		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART
Maubeuge	Vauban		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART	T S M. Rémi PAUVROS M. Philippe DRONSART
CANTON DE MAUBEUGE-SUD							
Ferrière La Grande	Lavoisier		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe DRONSART M. Rémi PAUVROS	T S M. Philippe DRONSART M. Philippe LETY
Louvroil	Jacques Brel		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe DRONSART M. Philippe LETY	T S M. Philippe DRONSART M. Philippe LETY

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON QUESNOY EST							
Poix Du Nord	Montaigne	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Paul RAOULT M. Georges FLAMENGT	T S M. Michel MANESSE M. Georges FLAMENGT
Le Quesnoy	Eugène Thomas		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Paul RAOULT M. Georges FLAMENGT	T S M. Michel MANESSE M. Georges FLAMENGT
CANTON SOLRE-LE-CHÂTEAU							
Cousolre	Alfred Jennepin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe LETY M. Pierre NAVEAU	T S M. Philippe LETY M. Jean-Jacques ANCEAU
Solre Le Château	du Solrezis		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe LETY M. Philippe DRONSART	T S M. Philippe LETY M. Philippe DRONSART
CANTON DE TRELON							
Fourmies	Camille Claudel		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc PERAT Mr Pierre NAVEAU	T S M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU
Fourmies	Joliot Curie		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc PERAT Mr Pierre NAVEAU	T S M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU
Fourmies	Léo Lagrange		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc PERAT Mr Pierre NAVEAU	T S M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU
Trélon	Denis Saurat		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc PERAT Mr Pierre NAVEAU	T S M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI								
CANTON DE CAMBRAI-EST								
Cambrai	Fénelon	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	Mme Brigitte SORLIN Mme Delphine BATAILLE	T S	Mme Brigitte GUIDEZ Mme Delphine BATAILLE
Cambrai	Jules Ferry		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Brigitte SORLIN Mme Delphine BATAILLE	T S	Mme Brigitte GUIDEZ M. Laurent COULON
Iwuy	Jean Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Brigitte SORLIN Mme Delphine BATAILLE	T S	Mme Brigitte GUIDEZ Mme Delphine BATAILLE
CANTON DE CAMBRAI-OUEST								
Cambrai	Lamartine		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Jacques SEGARD Mme Liliane DURIEUX	T S	M. Jean-Jacques SEGARD M. Didier DRIEUX
Cambrai	Paul Duez		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Jacques SEGARD Mme Liliane DURIEUX	T S	M. Jean-Jacques SEGARD M. Didier DRIEUX
CANTON DE CARNIERES								
Avesnes-Les-Aubert	Paul Langevin		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Delphine BATAILLE M. Georges FLAMENGT	T S	Mme Delphine BATAILLE M. Georges FLAMENGT
CANTON DU CATEAU-CAMBRESIS								
Le Cateau Cambrésis	Jean Rostand		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Laurent COULON M. Paul RAOULT	T S	M. Laurent COULON M. Michel MANESSE

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PUBLICS

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE CLARY							
Caudry	Jacques Prévert	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Guy BRICOUT M. Jean-Jacques SEGARD	T S M. Guy BRICOUT Mme Delphine BATAILLE
Caudry	Jean Monnet		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Guy BRICOUT Mme Liliane DURIEUX	T S M. Guy BRICOUT M. Jean-Jacques SEGARD
Walincourt Selvigny	François Villon		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Guy BRICOUT M. Laurent COULON	T S M. Guy BRICOUT M. Didier DRIEUX
CANTON DE MARCOING							
Gouzeaucourt	Pharamond Savary		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Liliane DURIEUX M. Jean-Jacques SEGARD	T S M. Didier DRIEUX M. Jean-Jacques SEGARD
Masnières	Jacques Prévert		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Liliane DURIEUX M. Jean-Jacques SEGARD	T S M. Didier DRIEUX M. Jean-Jacques SEGARD
CANTON DE SOLESMES							
Solesmes	Saint Exupéry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Georges FLAMENGT Mme Delphine BATAILLE	T S M. Georges FLAMENGT Mme Delphine BATAILLE

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE DOUAI							
CANTON D'ARLEUX							
Arleux	Val de la Sensée	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Charles BEAUCHAMP M. Jacques MICHON	T S M. Charles BEAUCHAMP M. Jacques MICHON
CANTON DE DOUAI-NORD							
Douai	Albert Châtelet		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP	T S M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP
Douai	Gayant		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP	T S M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP
Flines Lez Raches	Jean Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Jean-Jacques CANDELIER	T S M. Jacques MICHON M. Jean-Claude QUENNESSON
Lallaing	Joliot Curie		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Jean-Jacques CANDELIER	T S M. Jacques MICHON M. Jean-Claude QUENNESSON
Sin Le Noble	Anatole France		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Jean-Jacques CANDELIER	T S M. Jacques MICHON M. Jean-Claude QUENNESSON
Waziers	Romain Rolland		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP	T S M. Jacques MICHON M. Charles BEAUCHAMP
CANTON DE DOUAI-NORD-EST							
Auby	Victor Hugo		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Erick CHARTON M. Laurent HOULLIER	T S M. Erick CHARTON M. Laurent HOULLIER
Roost Warendin	Docteur E. Schaffner		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Erick CHARTON M. Laurent HOULLIER	T S M. Erick CHARTON M. Laurent HOULLIER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE DOUAI-SUD							
Aniche	Théodore Monod (Léo Lagrange)	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON	T S M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON
Dechy	Paul Langevin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON	T S M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON
Douai	André Streinger		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON	T S M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON
Masny	Robert Desnos		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON	T S M. Laurent HOULLIER M. Erick CHARTON
CANTON DE DOUAI-SUD-OUEST							
Lambres lez Douai	André Malraux		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER
Douai	André Canivez		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER
Douai	Jules Ferry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S M. Christian POIRET M. Jean-Luc DETAVERNIER
CANTON DE MARCHIENNES							
Marchiennes	Marguerite Yourcenar		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean Jacques CANDELIER M. Jacques MICHON	T S M. Jean-Claude QUENNESSON M. Jacques MICHON
Pecquencourt	Maurice Schumann		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean Jacques CANDELIER M. Jacques MICHON	T S M. Jean-Claude QUENNESSON M. Jacques MICHON
Somain	Louis Pasteur		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Jacques CANDELIER M. Charles BEAUCHAMP	T S M. Jean-Claude QUENNESSON M. Charles BEAUCHAMP
Somain	Victor Hugo		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Jacques CANDELIER M. Charles BEAUCHAMP	T S M. Jean-Claude QUENNESSON M. Charles BEAUCHAMP
CANTON D'ORCHIES							
Orchies	du Pévèle		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean Luc DETAVERNIER M. Luc MONNET	T S M. Jean Luc DETAVERNIER M. Luc MONNET

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE							
CANTON DE BAILLEUL-NORD-EST							
Bailleul	Maxime Deyts	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Michel VANDEVOORDE M. Bernard HAESEBROECK	T S M. Michel VANDEVOORDE M. Michel GILLOEN
CANTON DE BERGUES							
Bergues	Wenceslas Cobergher		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Monique DENISE M. Jean SCHEPMAN	T S Mme Monique DENISE M. Jean SCHEPMAN
Crochte	du Looweg		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Monique DENISE M. Joël CARBON	T S Mme Monique DENISE M. Joël CARBON
CANTON DE BOURBOURG							
Bourbourg	Jean Jaurès		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS	T S M. Jean Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS
Watten	Jacques Prévert		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS	T S M. Jean Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS
CANTON DE CASSEL							
Cassel	Robert le Frison		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. René DECODTS M. Jean-Pierre ALLOSSERY	T S M. René DECODTS Mme Françoise POLNECQ

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE COUDEKERQUE-BRANCHE							
Coudekerque-Branche	Boris Vian	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Joël CARBON Mme Monique DENISE	T S M. Joël CARBON Mme Monique DENISE
Coudekerque-Branche	du Westhoek		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël CARBON Mme Monique DENISE	T S M. Joël CARBON Mme Monique DENISE
Coudekerque-Branche	Jules Ferry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël CARBON Mme Monique DENISE	T S M. Joël CARBON Mme Monique DENISE
Dunkerque	Arthur Van Hecke	Fusion Samain/Boileau Nouveau collège Arthur Van Hecke			T S S	M. Joël CARBON M. Philippe PARESYS M. Roméo RAGAZZO	T S M. Joël CARBON Mme Marie FABRE
Dunkerque	Guilleminot		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Joël CARBON M. Philippe PARESYS	T S M. Joël CARBON Mme Marie FABRE
CANTON DE DUNKERQUE-EST							
Bray-Dunes	du Septentrion		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Danièle THINON M. Philippe PARESYS	T S Mme Danièle THINON Mme Marie FABRE
Dunkerque	Gaspard Malo		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Danièle THINON M. Philippe PARESYS	T S Mme Danièle THINON Mme Marie FABRE
Dunkerque	Paul Machy		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Danièle THINON M. Philippe PARESYS	T S Mme Danièle THINON Mme Marie FABRE
CANTON DE DUNKERQUE-OUEST							
Cappelle La Grande	Maxence Van Der Meersch		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe PARESYS Mme Monique DENISE	T S Mme Marie FABRE Mme Monique DENISE
Dunkerque	Michel De Swaën		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe PARESYS M. Roméo RAGAZZO	T S Mme Marie FABRE M. Roméo RAGAZZO
Saint Pol Sur Mer	Jean Deconinck		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe PARESYS M. Roméo RAGAZZO	T S Mme Marie FABRE M. Roméo RAGAZZO
Saint Pol Sur Mer	Robespierre		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe PARESYS M. Roméo RAGAZZO	T S Mme Marie FABRE M. Roméo RAGAZZO

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE GRANDE SYNTHE							
Dunkerque	Jean Zay	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Roméo RAGAZZO M. Joël CARBON	T S M. Roméo RAGAZZO Mme Marie FABRE
Grande-Synthe	Anne Frank		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE	T S M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE
Grande-Synthe	Du Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE	T S M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE
Grande-Synthe	Jules Verne		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE	T S M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Claude DELALONDE
CANTON DE GRAVELINES							
Gravelines	Pierre et Marie Curie		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO	T S M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO
Loon-Plage	Jean Rostand		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO	T S M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO
Grand-Fort-Philippe	Jean Monnet		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO	T S M. Jean-Claude DELALONDE M. Roméo RAGAZZO
CANTON DE HAZEBROUCK NORD							
Hazebrouck	des Flandres		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. René DECODTS	T S M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. René DECODTS
CANTON DE HAZEBROUCK SUD							
Hazebrouck	Fernande Benoist		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Paul BLONDEL M. Dominique HALLYNCK	T S Mme Françoise POLNECQ M. Michel GILLOEN
CANTON DE HONDSCHOOTE							
Hondschoote	Lamartine		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean SCHEPMAN Mme Monique DENISE	T S M. Jean SCHEPMAN Mme Monique DENISE

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE MERVILLE							
Estaires	Henri Durez		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL	T S M. Jacques PARENT Mme Françoise POLNECQ
Merville	Henri Dunant		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL	T S M. Jacques PARENT Mme Françoise POLNECQ
CANTON DE STEENVOORDE							
Steenvoorde	Antoine de Saint Exupéry	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. J-Marc GOSSET M. Dominique HALLYNCK	T S M. Jean-Marc GOSSET M. Jean-Pierre DECOOL
CANTON DE WORMHOUT							
Wormhout	Du Houtland		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL	T S M. Patrick VALOIS M. Jean-Pierre DECOOL

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE LILLE							
CANTON D'ARMENTIERES							
Armentières	Desrousseaux	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE	T S M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE
Armentières	Jean Rostand		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE	T S M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE
Houplines	Roger Salengro		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE	T S M. Bernard HAESEBROECK M. Michel VANDEVOORDE
CANTON DE LA BASSEE							
La Bassée	Albert Schweitzer		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Philippe WAYMEL M. Denis VINCKIER	T S M. Philippe WAYMEL M. Jean-Marc GOSSET
CANTON DE CYSOING							
Cysoing	Paul Eluard		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Luc MONNET M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S M. Luc MONNET M. Jean-Luc DETAVERNIER
CANTON DE HAUBOURDIN							
Haubourdin	Jules Ferry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	T S M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART
Haubourdin	Le Parc		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	T S M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART
Loos	Professeur Albert Debeyre		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	T S M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART
Loos	René Descartes		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	T S M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART
Wavrin	Léon Blum		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	T S M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE LANNOY							
Hem	Albert Camus	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON	T S Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON
Hem	Elsa Triolet		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON	T S Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON
Leers	Alphonse Daudet		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Jocya VANCOILLIE M. Alain FAUGARET	T S Mme Jocya VANCOILLIE M. Alain FAUGARET
Lys lez Lannoy	Gambetta		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON	T S Mme Jocya VANCOILLIE M. Bernard CARTON
CANTON DE LILLE EST							
Hellemmes	Saint Exupéry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard DEROSIER M. Marc GODEFROY	T S M. Bernard DEROSIER M. Marc GODEFROY
Lille	Boris Vian		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard DEROSIER Mme Betty GLEIZER	T S M. Bernard DEROSIER Mme Betty GLEIZER
CANTON DE LILLE NORD							
La Madeleine	Flandre		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Claude DEBUS M. Jean-René LECERF	T S M. Jean-Claude DEBUS M. Jean-René LECERF
CANTON DE LILLE NORD EST							
Lille	Carnot		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Betty GLEIZER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S Mme Betty GLEIZER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Lille (anciennement Duplex)	Henri Matisse		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER	T S Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER
Mons en Baroeul	Descartes		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER	T S Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER
Mons en Baroeul	François Rabelais		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER	T S Mme Betty GLEIZER M. Bernard DEROSIER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE LILLE OUEST							
Lambersart	Anne Frank	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN	T S M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN
Lambersart	Lavoisier		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN	T S M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN
Marquette lez Lille	Professeur Albert Debeyre		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN	T S M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN
Saint André	Jean Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN	T S M. Olivier HENNO M. Jacques HOUSSIN
CANTON DE LILLE SUD							
Lille	Jean Macé		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER	T S Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER
Lille	Louise Michel		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER	T S Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER
Lille	Paul Verlaine		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER	T S Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER
CANTON DE LILLE SUD EST							
Lille	Franklin		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Patrick KANNER	T S M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Faches-Thumesnil	Jean Mermoz		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Faches-Thumesnil	Jean Zay		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Ronchin	Anatole France		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Ronchin	Gernez-Rieux		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Marc GODEFROY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE LILLE SUD OUEST							
Lille	Albert Camus	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Patrick KANNER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Patrick KANNER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Lille	Madame de Staël		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick KANNER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	T S M. Patrick KANNER Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
CANTON DE LOMME							
Lomme	Guy Mollet		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Denis VINCKIER M. Philippe WAYMEL	T S M. Roger VICOT M. Bernard HAESBROECK
Lomme	Jean Jaurès		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Denis VINCKIER M. Philippe WAYMEL	T S M. Roger VICOT M. Bernard HAESBROECK
Lomme	Jean Zay		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Denis VINCKIER M. Philippe WAYMEL	T S M. Roger VICOT M. Bernard HAESBROECK
CANTON DE MARCQ EN BAROEUL							
Marcq en Baroeul	du Lazaro (Hautes Loges)		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-René LECERF M. Patrick DELNATTE	T S M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER
Marcq en Baroeul	Rouges Barres		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-René LECERF M. Jean-Claude DEBUS	T S M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER
Marcq en Baroeul	Yves Kernanec		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-René LECERF M. Patrick DELNATTE	T S M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER
CANTON DE PONT A MARCQ							
Ostricourt	Henri Matisse (Roger Salengro)		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Béatrice MULLIER M. Gérard BOUSSEMART	T S Mme Béatrice MULLIER M. Gérard BOUSSEMART
Pont à Marcq	Françoise Dolto		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Béatrice MULLIER M. Luc MONNET	T S Mme Béatrice MULLIER M. Luc MONNET
Thumeries	Albert Camus		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Béatrice MULLIER M. Gérard BOUSSEMART	T S Mme Béatrice MULLIER M. Gérard BOUSSEMART

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE QUESNOY SUR DEULE							
Comines	Philippe de Comynes	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Jacques HOUSSIN M. Olivier HENNO	T S M. Jacques HOUSSIN M. Bernard HANICOTTE
Pérenchies	Jacques Monod		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques HOUSSIN M. Olivier HENNO	T S M. Jacques HOUSSIN M. Bernard HANICOTTE
CANTON DE ROUBAIX CENTRE							
Roubaix	Baudelaire		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON	T S M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON
Roubaix	Jean-Baptiste Lebas		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON	T S M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON
Roubaix	Jean-Jacques Rousseau		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON	T S M. Renaud TARDY M. Bernard CARTON
CANTON DE ROUBAIX EST							
Roubaix	Maxence Van Der Meersch		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard CARTON M. Renaud TARDY	T S M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET
Wattrelos	Emile Zola		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET	T S M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET
Wattrelos	Pablo Néruda		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET	T S M. Bernard CARTON M. Alain FAUGARET
CANTON DE ROUBAIX NORD							
Roubaix	Albert Samain		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON	T S M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON
Roubaix	Anne Frank		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON	T S M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON
Wattrelos	Gustave Nadaud		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON	T S M. Alain FAUGARET M. Bernard CARTON

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS		Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE ROUBAIX OUEST								
Croix	Boris Vian	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Michel CARNOIS M. Patrick DELNATTE	T S	M. Bernard HANICOTTE M. Jacques HOUSSIN
Roubaix	Sévigé		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel CARNOIS M. Patrick DELNATTE	T S	M. Bernard HANICOTTE M. Jacques HOUSSIN
Wasquehal	Albert Calmette		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel CARNOIS M. Patrick DELNATTE	T S	M. Bernard HANICOTTE M. Jacques HOUSSIN
CANTON DE SECLIN NORD								
Lesquin	Théodore Monod (Paul Verlaine)		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Noël DEJONGHE Mme Béatrice MULLIER	T S	M. Dany WATTEBLED Mme Béatrice MULLIER
Wattignies	Jean Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Noël DEJONGHE M. Gérard BOUSSEMART	T S	M. Dany WATTEBLED M. Gérard BOUSSEMART
Wattignies	Voltaire		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Noël DEJONGHE M. Gérard BOUSSEMART	T S	M. Dany WATTEBLED M. Gérard BOUSSEMART
CANTON DE SECLIN SUD								
Annocullin	Albert Ball (Départemental)		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Noël DEJONGHE	T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Dany WATTEBLED
Gondcourt	Collège G.R Hergé		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Noël DEJONGHE	T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Dany WATTEBLED
Provin	Collège Etienne Dolet		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Noël DEJONGHE	T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Dany WATTEBLED
Seclin	Jean Demailly (La Mouchonnaière)		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Noël DEJONGHE	T S	M. Gérard BOUSSEMART M. Dany WATTEBLED

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE TOURCOING NORD							
Halluin	Robert Shuman	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
Linselles	Collège Henri Matisse		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
Roncq	Paul Eluard		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	de l'Europe		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Edouard Branly		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Marie DEROO M. Michel-François DELANNOY
CANTON DE TOURCOING NORD EST							
Neuville en Ferrain	Jules Verne		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel-François DELANNOY Mme Marie DEROO	T S M. Michel-François DELANNOY Mme Marie DEROO
Tourcoing	Albert Roussel		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel-François DELANNOY Mme Marie DEROO	T S M. Michel-François DELANNOY Mme Marie DEROO
CANTON DE TOURCOING SUD							
Mouvoux	Maxence Van Der Meersch		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick DELNATTE M. Jean-René LECERF	T S Mme Brigitte LHERBIER M. Jean-René LECERF
Tourcoing	Marie Curie		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick DELNATTE M. Michel CARNOIS	T S Mme Brigitte LHERBIER M. Jean-René LECERF
Tourcoing	Mendès France		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick DELNATTE M. Michel-François DELANNOY	T S Mme Brigitte LHERBIER M. Jean-René LECERF

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS		Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ NORD								
Villeneuve d'Ascq	Léon Blum	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Didier MANIER M. Guy RENAUX	T S	M. Didier MANIER Mme Monique LEMPEREUR
Villeneuve d'Ascq	Molière		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Didier MANIER M. Guy RENAUX	T S	M. Didier MANIER Mme Monique LEMPEREUR
CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ SUD								
Villeneuve d'Ascq	Arthur Rimbaud		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Guy RENAUX M. Didier MANIER	T S	Mme Monique LEMPEREUR M. Didier MANIER
Villeneuve d'Ascq	Camille Claudel		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Guy RENAUX M. Didier MANIER	T S	Mme Monique LEMPEREUR M. Didier MANIER
Villeneuve d'Ascq	Le Triolo		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Guy RENAUX M. Marc GODEFROY	T S	Mme Monique LEMPEREUR M. Marc GODEFROY

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES							
CANTON D'ANZIN							
Anzin	Anatole France	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick ROY	T S M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON
Anzin	Jules Ferry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick ROY	T S M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON
Beuvrages	Paul Eluard		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick ROY	T S M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON
Bruay-sur-l'Escaut	Jean Macé		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick ROY	T S M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON
Saint-Saulve	Lavoisier		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick ROY	T S M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc CHAGNON
CANTON DE BOUCHAIN							
Bouchain	de l'Ostrevant		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Albert DESPRES M. Michel KACZMAREK	T S M. Albert DESPRES M. Norbert JESSUS
Lourches	Voltaire		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Albert DESPRES M. Michel KACZMAREK	T S M. Albert DESPRES M. Norbert JESSUS
CANTON DE CONDE-SUR-L'ESCAUT							
Condé-sur-l'Escaut	Josquin des Prés		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME	T S M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME
Escautpont	Jean Zay		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Serge VAN DER HOEVEN M. René CHER	T S M. Serge VAN DER HOEVEN M. René CHER
Fresnes-sur-Escaut	Félicien Joly		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Serge VAN DER HOEVEN M. René CHER	T S M. Serge VAN DER HOEVEN M. René CHER
Vieux Condé	Jean Jaurès		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME	T S M. Serge VAN DER HOEVEN M. Fabien THIEME

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS		Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE DENAIN								
Denain	Bayard	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Patrick ROY M. Jean-Luc CHAGNON	T S	M. Michel LEFEBVRE M. Albert DESPRES
Denain	Turgot		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick ROY M. Jean-Luc CHAGNON	T S	M. Michel LEFEBVRE M. Albert DESPRES
Denain	Villars		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick ROY M. Jean-Luc CHAGNON	T S	M. Michel LEFEBVRE M. Albert DESPRES
Douchy-les-Mines	Emile Littré		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick ROY M. Georges FLAMENGT	T S	M. Michel LEFEBVRE M. Albert DESPRES
Escaudain	Félicien Joly		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Patrick ROY M. Jean-Luc CHAGNON	T S	M. Michel LEFEBVRE M. Albert DESPRES
CANTON DE SAINT-AMAND-LES-EAUX (Rive Droite)								
Mortagne du Nord	Fernig		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. René CHER M. Michel KACZMAREK	T S	M. René CHER M. Eric RENAUD
Raïsmes	Germinal		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. René CHER M. Michel KACZMAREK	T S	M. René CHER M. Eric RENAUD
CANTON DE SAINT-AMAND-LES-EAUX (Rive Gauche)								
Saint Amand Les Eaux	Marie Curie		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Rose-Marie CABY M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S	M. Eric RENAUD M. René CHER
Saint Amand Les Eaux	Moulin Blanc		Suit le sort de l'assemblée		T S	Mme Rose-Marie CABY M. Jean-Luc DETAVERNIER	T S	M. Eric RENAUD M. René CHER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PUBLICS**

COLLEGES PUBLICS	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	qualité	Anciens représentants	qualité	Nouveaux représentants
CANTON DE VALENCIENNES-EST							
Marly	Alphonse Terroir	Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 titulaire (Conseiller Général du canton concerné) et 1 suppléant par établissement	T S	M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN	T S M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN
Onnaing	Saint Exupéry		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN	T S M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN
Quiévrechain	Jehan Froissart		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN	T S M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN
Valenciennes	Charles Eisen		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN	T S M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN
Valenciennes	Watteau		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN	T S M. Fabien THIEME M. Serge VAN DER HOEVEN
CANTON DE VALENCIENNES-NORD							
Wallers	Jean Moulin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc CHAGNON M. Patrick ROY	T S M. Jean-Luc CHAGNON M. Jacques MARISSIAUX
Valenciennes	Chasse Royale		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Jean-Luc CHAGNON M. Jacques MARISSIAUX	T S M. Jean-Luc CHAGNON M. Jacques MARISSIAUX
CANTON DE VALENCIENNES-SUD							
Aulnoy-Lez-Valenciennes	Madame d'Épinay		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel KACZMAREK M. Albert DESPRES	T S M. Norbert JESSUS M. Albert DESPRES
Thiant	Jean Jacques Rousseau		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel KACZMAREK M. Albert DESPRES	T S M. Norbert JESSUS M. Albert DESPRES
Trith Saint Léger	Paul Langevin		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel KACZMAREK M. Albert DESPRES	T S M. Norbert JESSUS M. Albert DESPRES
Valenciennes	Jean Baptiste Carpeaux		Suit le sort de l'assemblée		T S	M. Michel KACZMAREK M. Albert DESPRES	T S M. Norbert JESSUS M. Albert DESPRES

Représentation du Département au sein du conseil d'administration des collèges privés sous contrat d'association. Désignation des Conseillers Généraux

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/183

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES COLLEGES PRIVES SOUS
CONTRAT D'ASSOCIATION
DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX**

La loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 comportant un ensemble de dispositions relatives aux rapports de l'Etat et des collectivités territoriales avec les établissements d'enseignement privés précise que dans chaque établissement privé bénéficiaire d'un contrat d'association, la collectivité territoriale, siège de l'établissement, dispose du droit d'être représentée par l'un des membres de son assemblée délibérante aux réunions de l'organe compétent pour délibérer sur le budget de l'établissement.

Le Conseil Général réuni le 15 avril 1985 a adopté le principe de sa représentation au sein des conseils d'administration des collèges privés par le Conseiller Général du canton dans lequel est situé le collège.

Il doit être procédé à de nouvelles désignations à la suite du renouvellement partiel de l'Assemblée Départementale.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de confirmer le principe de représentation décidé par le Conseil Général lors de la réunion du 15 avril 1985 ;
- de procéder à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration des collèges privés sous contrat d'association, conformément au tableau joint au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants au sein du conseil d'administration des collèges privés sous contrat d'association, conformément au tableau joint en annexe.

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE						
CANTON D'AVESNES SUR HELPE SUD						
Avesnes-Sur-Helpe	Sainte Thérèse	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Alain POYART	M. Jean-Jacques ANCEAU
CANTON DE BAVAY						
Bavay	Notre Dame de l'Assomption		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean JAROSZ	M. Jean JAROSZ
CANTON DE BERLAIMONT						
Aulnoye-Aymeries	Sainte Jeanne d'Arc		Suit le sort de l'assemblée		M. Bernard BAUDOUX	M. Bernard BAUDOUX
CANTON DE MAUBEUGE NORD						
Jeumont	Sainte Bernadette		Suit le sort de l'assemblée		M. Rémi PAUVROS	M. Rémi PAUVROS
CANTON DE MAUBEUGE SUD						
Maubeuge	Notre Dame de Grâce		Suit le sort de l'assemblée		M. Philippe DRONSART	M. Philippe DRONSART
CANTON DE TRELON						
Fourmies	Saint Pierre		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Luc PERAT	M. Jean-Luc PERAT

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI						
CANTON DE CAMBRAI EST						
Cambrai	Jeanne d'Arc	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	Mme Brigitte SORLIN	Mme Brigitte GUIDEZ
Cambrai	Notre Dame de Grâce		Suit le sort de l'assemblée		Mme Brigitte SORLIN	Mme Brigitte GUIDEZ
CANTON DE CLARY						
Villers Outreaux	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Guy BRICOUT	M. Guy BRICOUT
CANTON DE SOLESMES						
Solesmes	Saint Michel		Suit le sort de l'assemblée		M. Georges FLAMENGT	M. Georges FLAMENGT

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE DOUAI						
CANTON DE DOUAI NORD						
Douai	Saint Jean	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Jacques MICHON	M. Jacques MICHON
Douai	Sainte Clotilde		Suit le sort de l'assemblée		M. Jacques MICHON	M. Jacques MICHON
CANTON DE DOUAI SUD						
Aniche	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Laurent HOULLIER	M. Laurent HOULLIER
CANTON DE MARCHIENNES						
Somain	Sainte Anne		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Jacques CANDELIER	M. Jean-Claude QUENNESSON
CANTON D'ORCHIES						
Orchies	Notre Dame de la Providence		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Luc DETAVERNIER	M. Jean-Luc DETAVERNIER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE						
CANTON DE BAILLEUL NORD EST						
Nieppe	Saint Martin	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Michel VANDEVOORDE	M. Michel VANDEVOORDE
CANTON DE BAILLEUL SUD OUEST						
Bailleul	Immaculée Conception		Suit le sort de l'assemblée		M. Dominique HALLYNCK	M. Michel GILLOEN
CANTON DE BERGUES						
Bergues	Saint Winoc		Suit le sort de l'assemblée		Mme Monique DENISE	Mme Monique DENISE
CANTON DE BOURBOURG						
Bourbourg	Notre Dame		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Pierre DECOOL	M. Jean-Pierre DECOOL
Watten	Sacré Coeur		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Pierre DECOOL	M. Jean-Pierre DECOOL
CANTON DE CASSEL						
Cassel	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. René DECODTS	M. René DECODTS
CANTON DE COUDEKERQUE BRANCHE						
Coudekerque-Branche	De La Salle		Suit le sort de l'assemblée		M. Joël CARBON	M. Joël CARBON
Dunkerque	Fénelon		Suit le sort de l'assemblée		M. Joël CARBON	M. Joël CARBON
Dunkerque	Notre Dame Des Dunes		Suit le sort de l'assemblée		M. Joël CARBON	M. Joël CARBON
CANTON DE DUNKERQUE OUEST						
Saint-Pol-Sur-Mer	Du Sacré Coeur		Suit le sort de l'assemblée		M. Philippe PARESYS	Mme Marie FABRE
Dunkerque	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Philippe PARESYS	Mme Marie FABRE

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
CANTON DE GRANDE SYNTHE						
Grande-Synthe	René Bonpain	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Roméo RAGAZZO	M. Roméo RAGAZZO
CANTON DE GRAVELINES						
Gravelines	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Claude DELALONDE	M. Jean-Claude DELALONDE
CANTON DE HAZEBROUCK NORD						
Hazebrouck	Saint Jacques		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Pierre ALLOSSERY	M. Jean-Pierre ALLOSSERY
CANTON D'HONDSCHOOTE						
Hondschoote	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean SCHEPMAN	M. Jean SCHEPMAN
CANTON DE MERVILLE						
Estaires	Du Sacré Coeur		Suit le sort de l'assemblée		Mme. Josette FRUCHART	M. Jacques PARENT
Merville	Saint Robert		Suit le sort de l'assemblée		Mme. Josette FRUCHART	M. Jacques PARENT
CANTON DE STEEVOORDE						
Steevoorde	Notre Dame de Lourdes		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Marc GOSSET	M. Jean-Marc GOSSET
CANTON DE WORMHOUT						
Wormhout	Notre Dame		Suit le sort de l'assemblée		M. Patrick VALOIS	M. Patrick VALOIS

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE LILLE						
CANTON D'ARMENTIERES						
Armentières	Saint Charles	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Bernard HAESEBROECK	M. Bernard HAESEBROECK
Armentières	Saint Jude		Suit le sort de l'assemblée		M. Bernard HAESEBROECK	M. Bernard HAESEBROECK
CANTON DE BASSEE (LA)						
La Bassée	Notre Dame		Suit le sort de l'assemblée		M. Philippe WAYMEL	M. Philippe WAYMEL
CANTON DE CYSOING						
Cysoing	Notre Dame		Suit le sort de l'assemblée		M. Luc MONNET	M. Luc MONNET
CANTON DE HAUBOURDIN						
Haubourdin	La Sagesse		Suit le sort de l'assemblée		M. Daniel RONDELAERE	M. Daniel RONDELAERE
CANTON DE LANNOY						
Hem	Saint Paul		Suit le sort de l'assemblée		Mme Jocya VANCOILLIE	Mme Jocya VANCOILLIE
CANTON DE LILLE CENTRE						
Lille	Saint Paul		Suit le sort de l'assemblée		M. Alex TÜRK	Mme Martine FILLEUL
CANTON DE LILLE EST						
Lille	Sainte Claire		Suit le sort de l'assemblée		M. Bernard DEROSIER	M. Bernard DEROSIER
Hellemmes-Lille	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Bernard DEROSIER	M. Bernard DEROSIER

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES		Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
CANTON DE LILLE NORD						
La Madeleine	Saint Jean	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Jean-Claude DEBUS	M. Jean-Claude DEBUS
Lille	Notre Dame de la Paix		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Claude DEBUS	M. Jean-Claude DEBUS
Lille	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Claude DEBUS	M. Jean-Claude DEBUS
CANTON DE LILLE NORD EST						
Mons-En-Baroeul	Lacordaire		Suit le sort de l'assemblée		Mme Betty GLEIZER	Mme Betty GLEIZER
CANTON DE LILLE OUEST						
Lambersart	Dominique Savio		Suit le sort de l'assemblée		M. Olivier HENNO	M. Olivier HENNO
Lambersart	Sainte-Odile		Suit le sort de l'assemblée		M. Olivier HENNO	M. Olivier HENNO
Saint-André	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Olivier HENNO	M. Olivier HENNO
CANTON DE LILLE SUD						
Lille	Saint Michel		Suit le sort de l'assemblée		Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
CANTON DE LILLE SUD OUEST						
Lille	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Patrick KANNER	M. Patrick KANNER
Lille	Saint Pierre - Saint Nicolas		Suit le sort de l'assemblée		M. Patrick KANNER	M. Patrick KANNER
Lille	Thérèse d'Avila		Suit le sort de l'assemblée		M. Patrick KANNER	M. Patrick KANNER
CANTON DE LOMME						
Beaucamps-Ligny	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. Denis VINCKIER	M. Roger VICOT

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
CANTON DE MARCQ EN BAROEUL						
Bondues	La Croix Blanche	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Jean-René LECERF	M. Jean-René LECERF
Marcq-En-Baroeul	De Marcq		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-René LECERF	M. Jean-René LECERF
Marcq-En-Baroeul	Ecole Active Bilingue Jeannine Manuel		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-René LECERF	M. Jean-René LECERF
CANTON DE QUESNOY SUR DEULE						
Comines	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Jacques HOUSSIN	M. Jacques HOUSSIN
Pérenchies	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. Jacques HOUSSIN	M. Jacques HOUSSIN
CANTON DE ROUBAIX CENTRE						
Roubaix	Jeanne d'Arc		Suit le sort de l'assemblée		M. Renaud TARDY	M. Renaud TARDY
Roubaix	Pascal		Suit le sort de l'assemblée		M. Renaud TARDY	M. Renaud TARDY
Roubaix	Saint Exupéry		Suit le sort de l'assemblée		M. Renaud TARDY	M. Renaud TARDY
Roubaix	Saint Michel		Suit le sort de l'assemblée		M. Renaud TARDY	M. Renaud TARDY
CANTON DE ROUBAIX EST						
Wattrelos	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Bernard CARTON	M. Bernard CARTON
CANTON DE ROUBAIX NORD						
Roubaix	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. Alain FAUGARET	M. Alain FAUGARET
CANTON DE SECLIN NORD						
Lesquin	Charlemagne		Suit le sort de l'assemblée		M. Noël DEJONGHE	M. Dany WATTEBLED
Seclin	Immaculée Conception		Suit le sort de l'assemblée		M. Noël DEJONGHE	M. Dany WATTEBLED

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
CANTON DE TOURCOING NORD						
Halluin	Du Sacré Coeur	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	Mme Marie DEROO	Mme Marie DEROO
Linselles	Sainte Marie		Suit le sort de l'assemblée		Mme Marie DEROO	Mme Marie DEROO
Tourcoing	Charles de Foucauld		Suit le sort de l'assemblée		Mme Marie DEROO	Mme Marie DEROO
CANTON DE TOURCOING NORD EST						
Neuille-En-Ferrain	Saint Joseph		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Cardinal Liénart		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Charles Péguy		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Du Sacré Coeur		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Notre Dame		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Notre Dame Immaculée		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
Tourcoing	Saint-Gabriel		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel-François DELANNOY	M. Michel-François DELANNOY
CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ NORD						
Villeneuve D'ascq	Communautaire		Suit le sort de l'assemblée		M. Didier MANIER	M. Didier MANIER
CANTON DE VILLENEUVE D'ASCQ SUD						
Villeneuve D'ascq	Saint Adrien		Suit le sort de l'assemblée		M. Guy RENAUX	Mme Monique LEMPEREUR

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATIONS**

COLLEGES PRIVES	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants	
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES						
CANTON D'ANZIN						
Saint-Saulve	Notre Dame	Convention de partenariat - Règles édictées par le Conseil Général lors de sa réunion du 15 avril 1985	Suit le sort de l'assemblée	1 Conseiller Général par établissement (Conseiller Général du canton concerné)	M. Jacques MARISSIAUX	M. Jacques MARISSIAUX
CANTON DE DENAIN						
Denain	Saint Vincent		Suit le sort de l'assemblée		M. Patrick ROY	M. Michel LEFEBVRE
CANTON DE SAINT AMAND LES EAUX (rive gauche)						
Saint-Amand-Les-Eaux	Notre Dame des Anges		Suit le sort de l'assemblée		Mme Rose-Marie CABY	M. Eric RENAUD
CANTON DE VALENCIENNES EST						
Sebourg	Sainte Anne		Suit le sort de l'assemblée		M. Fabien THIEME	M. Fabien THIEME
CANTON DE VALENCIENNES NORD						
Valenciennes	Saint Jean Baptiste De La Salle		Suit le sort de l'assemblée		M. Jean-Luc CHAGNON	M. Jean-Luc CHAGNON
CANTON DE VALENCIENNES SUD						
Valenciennes	Sainte-Marie		Suit le sort de l'assemblée		M. Michel KACZMAREK	M. Norbert JESSUS

Représentation du Département au sein du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Election de 22 Conseillers Généraux titulaires et de 22 Conseillers Généraux suppléants

Monsieur le Président met en exergue les modalités de la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration du SDIS et donne connaissance de la liste des 22 candidats titulaires et des 22 candidats suppléants.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/179

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)
ELECTION DE 22 CONSEILLERS GENERAUX TITULAIRES ET
DE 22 CONSEILLERS GENERAUX SUPPLEANTS**

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et de la décision, en date du 5 mars 2008, du conseil d'administration du SDIS, le Département est

représenté au sein du conseil d'administration du SDIS par 22 Conseillers Généraux titulaires et 22 Conseillers Généraux suppléants.

Les représentants du Département sont élus au scrutin secret de liste à un tour par le Conseil Général en son sein dans les quatre mois suivant le renouvellement.

Il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- d'élire 22 Conseillers Généraux titulaires et 22 Conseillers Généraux suppléants pour représenter le Département au sein du conseil d'administration du SDIS, conformément au tableau joint au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant élu ses représentants au sein du conseil d'administration du SDIS, conformément au tableau joint en annexe.

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) Conseil d'Administration	Article L 1424-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales Délib du CA/08/IV-02 du 05/03/2008 Art L 1424-24-2 du CGCT	suit le sort de l'assemblée	44 conseillers généraux 22 titulaires 22 suppléants	<u>22 titulaires</u> M. Bernard DEROSIER. M. Patrick KANNER. M. Didier MANIER. M. Jean SCHEPMAN. M. Charles BEAUCHAMP. Mme Danièle THINON. M. Rémi PAUVROS. M. Bernard HAESBROECK. M. Daniel RONDELAERE. M. Michel KACZMAREK Mme. Delphine BATAILLE. M. Jean-Luc CHAGNON. M. Erick CHARTON. M. René DECODTS. M. Serge VAN DER HOEVEN. M. Philippe LETY. M. Gérard BOUSSEMART. M. Laurent COULON. Mme Marie DEROO. Mme Rose-Marie CABY. M. Guy BRICOUT. Mme Josette FRUCHART.	<u>22 titulaires</u> M. Bernard DEROSIER Mme Danièle THINON M. Rémi PAUVROS M. Bernard HAESBROECK M. Daniel RONDELAERE Mme Delphine BATAILLE M. Philippe LETY M. Gérard BOUSSEMART M. Georges FLAMENGT Mme Françoise POLNECQ M. Roger VICOT M. Michel GILLOEN M. René DECODTS M. Jacques PARENT M. Erick CHARTON M. Didier MANIER M. Charles BEAUCHAMP M. Norbert JESSUS M. Eric RENAUD M. Michel LEFEBVRE M. Luc MONNET M. Alain POYART

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
	<p>dernière désignation : 24, 25, 26 et 27/01/2005</p>				<p><u>22 suppléants</u> Mme Jocya VANCOILLIE. M. Michel-François DELANNOY. M. Renaud TARDY. M. Roméo RAGAZZO. M. Albert DESPRES. M. Jean-Luc PERAT. Mme Brigitte GUIDEZ. M. Patrick ROY. M. Laurent HOULLIER. M. René CHER. M. Bernard CARTON. M. Jean-Pierre ALLOSSERY. M. Pierre NAVEAU. M. Georges FLAMENGT. M. Jean-Jacques CANDELIER. Mme Monique DENISE. M. Jacques MARISSIAUX. M. Marc GODEFROY. M. Jean-Claude DELALONDE. M. Christian POIRET. M. Joël WILMOTTE. M. Jean-Marc GOSSET.</p>	<p><u>22 suppléants</u> M. Laurent COULON Mme Betty GLEIZER Mme Martine FILLEUL Mme Marie DEROO M. Laurent HOULLIER M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Luc CHAGNON M. Patrick KANNER M. Jean-Luc PERAT M. Michel MANESSE M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Joël CARBON M. Marc GODEFROY M. Roméo RAGAZZO M. Renaud TARDY Mme Brigitte GUIDEZ M. Albert DESPRES M. René CHER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Jean-Claude QUENNESSON M. Jean-Marc GOSSET M. Didier DRIEUX</p>

Représentation du Département. Désignation des Conseillers Généraux ou des délégués du Conseil Général au sein d'organismes extérieurs et nomination des représentants des associations locales à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Evoquant les listes des candidats pour siéger au sein des organismes extérieurs, Monsieur le Président souligne en particulier la représentation du Département dans les organismes associés et donne ainsi connaissance des candidatures au sein de l'Agence Technique Départementale, l'Association pour la Télé-Alarme, le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées, le Comité Départemental du Tourisme, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, l'Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education, Partenord Habitat et de la Régie départementale pour la gestion des ruches.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/184

OBJET :

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT. DESIGNATION DES CONSEILLERS GENERAUX OU DES DELEGUES DU CONSEIL GENERAL AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS ET NOMINATION DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS LOCALES A LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

L'article L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « *le Conseil Général procède à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

L'article L 1419-1 du même code fait obligation de

nommer des représentants d'associations locales à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

– de procéder à la désignation de ses représentants ou de ses délégués au sein des organismes extérieurs et de nommer les représentants des associations locales à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, conformément aux tableaux détaillés ci-dessous et joints au présent rapport :

1. Organismes Associés
2. Comité, Commissions et Conseil sous la responsabilité du Département
3. Entente et Institutions interdépartementales
4. Syndicats Mixtes
5. Sociétés d'Economie Mixte
6. Groupement Européen
7. SAFER
8. Agence de l'Eau et Commissions Locales de l'Eau
9. Comités, Commissions, Conférences et Conseils sous la responsabilité de l'Etat
10. Etablissements Publics et Port Autonome
11. Centres Hospitaliers, Etablissements Publics de Santé Mentale (EPSM) et Institut d'Education Motrice
12. Associations diverses
13. Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle, Instituts Universitaires, Lycées et Universités
14. Fondation

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant désigné ses représentants ou ses délégués au sein des organismes extérieurs et nommé les représentants des associations locales à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, conformément aux tableaux joints en annexe.

1 – Organismes Associés

N°	N° Dossier	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	2	<p>Agence Technique Départementale</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi du 01/07/1901 Décret du 16/08/1901 Statuts</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u></p> <p style="text-align: center;">10 conseillers généraux</p>	<p><u>M. Georges FLAMENGT</u></p> <p>M. Erick CHARTON M. Joël CARBON M. Philippe LETY Mme Monique DENISE M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Pierre ALLOSSERY Mme Josette FRUCHART M. Guy BRICOUT M. Philippe WAYMEL M. Serge VAN DER HOEVEN</p>	<p><u>M. Georges FLAMENGT</u></p> <p>M. Philippe LETY M. Jean-Luc PERAT Mme Monique DENISE M. Marc GODEFROY M. Erick CHARTON M. Joël CARBON Mme Delphine BATAILLE M. Jean-Claude QUENNESSON M. Guy BRICOUT M. Jean-Luc DETAVERNIER</p>
2	9	<p>Association pour la Télé-alarme du Nord (ATN 59)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi du 01/07/1901 Statuts</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p style="text-align: center;">5 conseillers généraux</p>	<p>M. Fabien THIEME (Représentant du Président)</p> <p>M. Bernard HAESBROECK M. Gérard BOUSSEMART Mme Betty GLEIZER M. Dominique HALLYNCK M. Patrick VALOIS</p>	<p><u>5 conseillers généraux</u></p> <p>M. Didier MANIER M. Bernard HAESBROECK Mme Françoise POLNECQ M. Charles BEAUCHAMP M. Patrick VALOIS</p>

1 – Organismes Associés

3	53	Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA)	Loi n° 2004-809 du 13/08/2004	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président ou son représentant</u>	<u>M. Fabien THIEME</u>	<u>M. Charles BEAUCHAMP</u>
		dernière désignation : 5/12/2005			14 conseillers généraux	M. Michel VANDEVOORDE M. Noël DEJONGHE M. Gérard BOUSSEMART M. Roméo RAGAZZO Mme M-C STANIEC-WAVRANT Mme Betty GLEIZER Mme Marie DEROO M. Jean JAROSZ M. Albert DESPRES Mme Liliane DURIEUX M. Jean-Marc GOSSET M. Jacques HOUSSIN M. Luc MONNET M. Denis VINCKIER	M. Roger VICOT M. Didier MANIER M. Miche VANDEVOORDE M. Gérard BOUSSEMART Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT Mme Betty GLEIZER Mme Marie DEROO M. Laurent HOULLIER M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean JAROSZ M. Albert DESPRES M. Bernard HANICOTTE M. Jean-Marc GOSSET M. Didier DRIEUX

1 – Organismes Associés

4	51	Comité Départemental du Tourisme	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président ou son représentant</u>	<u>M. Guy RENAUX</u>	<u>M. Alain FAUGARET</u>
		dernière désignation : 15/04/2004			14 conseillers généraux dont le Vice-Président chargé du tourisme	Mme Jocya VANCOILLIE M. Paul RAOULT M. Erick CHARTON Mme Monique DENISE M. Michel VANDEVOORDE M. Philippe LETY M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Laurent COULON Mme Liliane DURIEUX Mme Josette FRUCHART M. Patrick VALOIS M. Jean-Jacques SEGARD M. Jacques HOUSSIN M. Jean-Jacques CANDELIER	M. Philippe LETY M. Michel GILLOEN M. Georges FLAMENGT Mme Françoise POLNECQ Mme Martine FILLEUL Mme Monique DENISE Mme Danièle THINON Mme Béatrice MULLIER M. Erick CHARTON M. René CHER M. Norbert JESSUS M. Patrick VALOIS M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Jacques HOUSSIN
5	111	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement CAUE du Nord	Statuts Articles 7 et 8	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	Mme Monique DENISE M. Serge VAN DER HOEVEN M. Guy BRICOUT	Mme Delphine BATAILLE M. Serge VAN DER HOEVEN M. Guy BRICOUT
		dernière désignation : 15/04/2004			3 élus locaux	M. Michel-François DELANNOY M. Michel KACZMAREK M. Jean-René LECERF	M. Jacques PARENT M. Michel LEFEBVRE M. Jean-René LECERF

1 – Organismes Associés

8	218	Régie départementale pour la gestion des ruches	Règlement intérieur articles 7 et 9	Suit le sort de l'Assemblée	11 conseillers généraux	M. Philippe PARESYS M. Laurent HOULLIER Mme Danièle THINON (27/06/2005) M. Bernard HAESBROECK Mme Delphine BATAILLE M. Jean-Luc PERAT (02/07/2007) M. Michel KACZMAREK M. Olivier HENNO M. Patrick DELNATTE M. Paul BLONDEL M. Christian POIRET	M. Jean-Luc PERAT Mme Françoise POLNECQ M. Bernard HAESBROECK Mme Delphine BATAILLE M. Jacques MARISSIAUX M. Laurent HOULLIER M. Patrick KANNER Mme Marie FABRE M. Jean-Jacques SEGARD M. Jean-Claude DEBUS M. Christian POIRET
		dernière désignation : 15/04/2004					

2 - Comité, Commissions et Conseils sous la Responsabilité du Département

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Comité Départemental de l'Aide à Domicile Famille (CDADF)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Convention avec l'AdéCAF et les CAF	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	M. Jean-Luc CHAGNON Mme Rose-Marie CABY M. Michel KACZMAREK	M. Jean-Luc CHAGON Mme Betty GLEIZER M. Jean-Marc GOSSET
2	<p style="text-align: center;">Commission Consultative des Services Publics Locaux du département du Nord (CCSPL)</p>	Code Général des Collectivités Territoriales Loi n° 2002-276 du 27/02/2002	Suit le sort de l'Assemblée	13 conseillers généraux	M. Daniel RONDELAERE M. Bernard CARTON M. Joël CARBON Mme Monique DENISE M. Jean-Luc PERAT M. Jacques MARISSIAUX Mme Delphine BATAILLE M. Renaud TARDY Mme Rose-Marie CABY M. Christian POIRET M. Dominique HALLYNCK M. Joël WILMOTTE M. Jacques MICHON	M. Bernard CARTON Mme Delphine BATAILLE M. Joël CARBON M. Renaud TARDY M. Jena-Luc PERAT M. Jacques MARISSIAUX Mme Monique DENISE M. Bernad HAESBROECK M. Charles BEAUCHAMP M. Jacques MICHON M. Christian POIRET M. René LOCOCHE M. Alain POYART

2 - Comité, Commissions et Conseils sous la Responsabilité du Département

<p>Commission Consultative des Services Publics Locaux du département du Nord (CCSPL)</p> <p style="margin-top: 200px;">dernière désignation : 18/10/2004</p>	<p>Code Général des Collectivités Territoriales Loi n° 2002-276 du 27/02/2002</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>11 représentants d'associations locales</p>	<p>- M. Jean-Marie RUIZ UFC-QUE CHOISIR Région Lille Titulaire et M. Robert BREHON, Suppléant</p> <p>- M. Jacques DUSSART, Président FLANDRE INITIATIVE Dunkerque Titulaire et M. Gérard DRAPIE, Suppléant</p> <p>- M. David SUES, Directeur NORD ACTIF Lille Titulaire et M. Eric FAIDHERBE, Suppléant</p> <p>- M. Ludovic SAULNIER, Président LEO LAGRANGE Consommation Nord Lille Titulaire et M. Mohamed AITM'BARK, Suppléant</p> <p>- M. Georges LAPIERRE, Président Union des voyageurs du Nord Saint André Titulaire et M. Jules HAYOT, Suppléant</p>	<p>- M. Jean-Marie RUIZ UFC-QUE CHOISIR Région Lille Titulaire et M. Robert BREHON, Suppléant</p> <p>- M. Jacques DUSSART, Président FLANDRE INITIATIVE Dunkerque Titulaire et M. Gérard DRAPIE, Suppléant</p> <p>- M. David SUES, Directeur NORD ACTIF Lille Titulaire et M. Eric FAIDHERBE, Suppléant</p> <p>- M. Ludovic SAULNIER, Président LEO LAGRANGE Consommation Nord Lille Titulaire et M. Mohamed AITM'BARK, Suppléant</p> <p>- M. Georges LAPIERRE, Président Union des voyageurs du Nord Saint André Titulaire et M. Jules HAYOT, Suppléant</p>
--	---	--	--	--	--

2 - Comité, Commissions et Conseils sous la Responsabilité du Département

<p style="text-align: center;">Commission Consultative des Services Publics Locaux du département du Nord (CCSPL)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 18/10/2004</p>	<p style="text-align: center;">Code Général des Collectivités Territoriales Loi n° 2002-276 du 27/02/2002</p>	<p style="text-align: center;">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p style="text-align: center;">11 représentants d'associations locales</p>	<p style="text-align: center;">- M. Yves POISSON, Président Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public Douai Titulaire et M. Jean-Pierre DRUART, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Marc BEHAREL, Délégué Départemental Association des Paralysés de France Lille Titulaire et M. Jean-François LEFRENE, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Grégory SAGEZ, Directeur Association ESPACE Villeneuve d'Ascq Titulaire et Mme Dominique DALLE, Suppléante</p> <p style="text-align: center;">- M. Olivier DUTOUR F.C.P.E. Lomme Titulaire et M. Jean-Luc PEREIRA, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- Mme Catherine VERBRUGGE, Présidente CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE Hellemmes-Lille Titulaire et M. Jouad ZEMMOURI, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Jean-Marie FRANCK, Président Association de la Ruche de Maubeuge Titulaire et M. Hervé VICIAIRE, Suppléant</p>	<p style="text-align: center;">- M. Yves POISSON, Président Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public Douai Titulaire et M. Jean-Pierre DRUART, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Marc BEHAREL, Délégué Départemental Association des Paralysés de France Lille Titulaire et M. Jean-François LEFRENE, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Grégory SAGEZ, Directeur Association ESPACE Villeneuve d'Ascq Titulaire et Mme Dominique DALLE, Suppléante</p> <p style="text-align: center;">- M. Olivier DUTOUR F.C.P.E. Lomme Titulaire et M. Jean-Luc PEREIRA, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- Mme Catherine VERBRUGGE, Présidente CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE Hellemmes-Lille Titulaire et M. Jouad ZEMMOURI, Suppléant</p> <p style="text-align: center;">- M. Jean-Marie FRANCK, Président Association de la Ruche de Maubeuge Titulaire et M. Hervé VICIAIRE, Suppléant</p>
--	---	--	--	---	---

2 - Comité, Commissions et Conseils sous la Responsabilité du Département

3	<p>Commission Consultative du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (CCPDEDMA)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p>Décret n° 96-1008 du 18/11/1996 modifié par le décret n° 2005-1472 du 29/11/2005 Arrêté de M. le Président du 05/06/2007</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> ou son représentant</p> <p>15 conseillers généraux</p>	<p><u>M. Gérard BOUSSEMART</u></p> <p>M. Laurent COULON Mme Monique DENISE M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Laurent HOULLIER M. Jean SCHEPMAN M. René DECODTS Mme Jocya VANCOILLIE M. Philippe DRONSART M. Dominique HALLYNCK M. Charles BEAUCHAMP M. Bernard BAUDOUX Mme Liliane DURIEUX M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Guy BRICOUT M. Paul BLONDEL</p>	<p><u>M. Gérard BOUSSEMART</u></p> <p>Mme Delphine BATAILLE Mme Françoise POLNECQ M. Michel MANESSE M. Philippe LETY M. Michel GILLOEN M. Laurent HOULLIER Mme Monique DENISE M. Philippe DRONSART M. Jacques MARISSIAUX M. Charles BEAUCHAMP M. Serge VAN DER HOEVEN M. Joël WILMOTTE M. Didier DRIEUX M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Jean-Marc GOSSET</p>
---	--	---	--	--	---	---

3 – Entente et Institutions interdépartementales

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p>Entente interdépartementale de lutte contre la rage et autres Zoonoses</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi du 09/01/1930 Décret du 28/07/1931 Statuts</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u> <u>et son suppléant</u></p> <p>3 conseillers généraux Titulaires</p> <p>3 conseillers généraux suppléants</p>	<p><u>M. Pierre NAVEAU (T)</u> <u>M. Philippe LETY (S)</u></p> <p>M. Jean SCHEPMAN M. Jacques HOUSSIN M. Albert DESPRES</p> <p>M. Guy RENAUX Mme Rose-Marie CABY M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p><u>M. Jean-Jacques ANCEAU (T)</u> <u>M. Philippe LETY (S)</u></p> <p>Mme Delphine BATAILLE M. Albert DESPRES M. Jacques HOUSSIN</p> <p>M. Georges FLAMENGT M. Charles BEAUCHAMP M. Jean-Pierre DECOOL</p>

3 – Entente et Institutions interdépartementales

2	<p>Institution interdépartementale Nord/Pas-de-Calais pour la réalisation des ouvrages généraux d'évacuation des crues de la région des Wateringues</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Décret n° 83-479 du 10/06/1983 Statuts</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>7 conseillers généraux</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. Joël CARBON M. Jean-Claude DELALONDE Mme Monique DENISE M. Jean-Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. Joël CARBON Mme Monique DENISE M. Jean-Claude DELALONDE M. Charles BEAUCHAMP M. Jean-Pierre DECOOL M. Patrick VALOIS</p>
3	<p>Institution interdépartementale pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Décret n° 83-479 du 10/06/1983 Statuts</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u></p> <p>4 conseillers généraux</p>	<p><u>M. Charles BEAUCHAMP</u></p> <p>M. Patrick ROY M. Laurent COULON M. Albert DESPRES M. Jean-Jacques SEGARD</p>	<p><u>M. Charles BEAUCHAMP</u></p> <p>M. Laurent COULON M. Erick CHARTON M. Albert DESPRES M. Jean-Jacques SEGARD</p>

4 – Syndicats Mixtes

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p style="text-align: center;">Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts</p>	Suit le sort de l'Assemblée	7 conseillers généraux	<p>M. Bernard HAESBROECK M. Guy RENAUX M. Gérard BOUSSEMART Mme Josette FRUCHART M. Jacques HOUSSIN M. Paul BLONDEL M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. Gérard BOUSSEMART M. Jacques PARENT M. Miche VANDEVOORDE M. Charles BEAUCHAMP M. Jacques HOUSSIN M. Philippe WAYMEL</p>
2	<p style="text-align: center;">Syndicat Mixte de la Côte d'Opale</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 5/12/2004</p>	<p style="text-align: center;">Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts</p>	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux	<p>M. Jean-Claude DELALONDE M. Jean SCHEPMAN Mme Danièle THINON M. Patrick VALOIS</p>	<p>Mme Danièle THINON M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Claude DELALONDE M. Jean-Pierre DECOOL</p>
3	<p style="text-align: center;">Syndicat Mixte d'Exploitation des Transports en commun de la Communauté Urbaine de Lille</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 23/10/2004</p>	<p style="text-align: center;">Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi n° 2006-10 du 05/01/2006 Statuts</p>	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux	<p>M. Bernard CARTON M. Patrick KANNER M. Marc GODEFROY M. Jean-Claude DEBUS</p>	<p>M. Jacques MARISSIAUX M. Renaud TARDY M. Marc GODEFROY M. Jean-Claude DEBUS</p>

4 – Syndicats Mixtes

4	Syndicat Mixte du Parc Départemental du Valjoly dernière désignation : 15/04/2004	Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	8 conseillers généraux dont le Conseiller Général du canton de Trélon	M. Jean-Luc PERAT M. René LOCOCHE Mme Liliane DURIEUX M. Alain POYART M. Jean JAROSZ M. Pierre NAVEAU M. Guy RENAUX M. Philippe LETY	M. Philippe LETY M. Jean-Jacques ANCEAU M. Rémi PAUVROS M. Jean-Luc PERAT M. Georges FLAMENGT M. Jean JAROSZ M. Alain POYART M. René LOCOCHE
5	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Scarpe et de l'Escaut dernière désignation : 15/04/2004	Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	9 conseillers généraux	M. Laurent HOULLIER M. Laurent COULON M. Erick CHARTON M. Georges FLAMENGT M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Christian POIRET Mme Rose-Marie CABY M. Serge VAN DER HOEVEN	M. Erick CHARTON Mme Delphine BATAILLE M. Georges FLAMENGT M. Jacques MARISSIAUX M. Laurent HOULLIER M. Laurent COULON M. Serge VAN DER HOEVEN M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Guy BRICOUT
6	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 98-164 du 13/03/1998 Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	11 conseillers généraux	M. Paul RAOULT M. Rémi PAUVROS M. Pierre NAVEAU M. Philippe LETY M. Jean-Luc PERAT M. Laurent COULON M. René LOCOCHE M. André DUCARNE M. Alain POYART M. Joël WILMOTTE M. Jean JAROSZ	M. Rémi PAUVROS M. Philippe LETY M. Michel MANESSE M. Jean-Jacques ANCEAU Mme Delphine BATAILLE M. Jean-Luc PERAT M. Philippe DRONSART M. Jean JAROSZ M. René LOCOCHE M. André DUCARNE M. Alain POYART

4 – Syndicats Mixtes

7	Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports dernière désignation : 27/11/2004	Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Articles 30-1 et 30-2 de la loi d'orientation des transports intérieurs Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux titulaires 4 conseillers généraux suppléants	M. Patrick KANNER M. Erick CHARTON M. Didier MANIER M. Jean-Claude DEBUS M. Jean SCHEPMAN M. Jacques MARISSIAUX M. Philippe DRONSART M. Guy BRICOUT	M. Patrick KANNER M. Rémi PAUVROS M. Jacques MARISSIAUX M. Jean-Claude DEBUS M. Renaud TARDY M. Philippe DRONSART M. Marc GODEFROY M. Guy BRICOUT
8	Syndicat Mixte pour la réalisation d'une plate-forme multimodale d'intérêt européen à Dourges dernière désignation : 15/04/2004	Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux	M. Patrick KANNER Mme Danièle THINON M. Erick CHARTON M. Jacques HOUSSIN	M. Patrick KANNER M. Jacques MARISSIAUX M. Renaud TARDY M. Jacques HOUSSIN
9	Syndicat Mixte Thiérache Développement dernière désignation : 15/04/2004	Article L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	8 conseillers généraux	M. Jean-Luc PERAT M. Pierre NAVEAU M. Philippe LETY M. Paul RAOULT M. André DUCARNE Mme Liliane DURIEUX M. René LOCOCHE M. Jean JAROSZ	M. Philippe LETY M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques ANCEAU M. Michel MANESSE M. Philippe DRONSART M. Jean JAROSZ M. René LOCOCHE M. André DUCARNE

5 – Sociétés d'Economie Mixte

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Société d'Economie Mixte d'Eau de la métropole du Nord (S.E.M.E.N.)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Loi n° 83-597 du 07/07/1983 modifiée par la loi n° 2002-1 du 02/01/2002 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	<p style="text-align: center;"><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u> à l'Assemblée Générale</p> <p>2 conseillers généraux au Conseil d'Administration</p>	<p style="text-align: center;"><u>M. Jean SCHEPMAN</u></p> <p>M. Bernard CARTON M. Guy RENAUX</p>	<p style="text-align: center;"><u>M. Jean SCHEPMAN</u></p> <p>M. Bernard CARTON M. Gérard BOUSSEMART</p>
2	<p style="text-align: center;">Société d'Economie Mixte locale Euralille (SAEM Euralille)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Loi n° 83-597 du 07/07/1983 modifiée par la loi n° 2002-1 du 02/01/2002 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	Mme Betty GLEIZER	Mme Betty GLEIZER
3	<p style="text-align: center;">Société pour la réalisation et la Gestion du Marché d'Intérêt Nationale (MIN) de la région de Lille (SO.GE.MIN)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Loi n° 83-597 du 07/07/1983 modifiée par la loi n° 2002-1 du 02/01/2002 Décret n° 69-442 du 14/05/1969 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	<p>3 conseillers généraux au Conseil d'Administration</p> <p>dont 1 conseiller général à l'Assemblée Générale et à la Commission d'Appel d'Offres</p>	<p>M. Patrick KANNER (AG et CAO)</p> <p>M. Bernard HAESBROECK M. Denis VINCKIER</p>	<p>M. Patrick KANNER (AG et CAO)</p> <p>M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe WAYMEL</p>

6 – Groupement européen

Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
<p>Groupement Européen de Coopération Territoriale Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai</p> <p>dernière désignation : 21/01/2008</p>	<p>Délibération du 21/01/2008 DRIPE/2007/43 Statuts (art 8 & 11)</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux à l'Assemblée Générale</p> <p>parmi ces 4 2 conseillers généraux au Bureau</p>	<p><u>Assemblée Générale</u> M. Patrick KANNER M. Alain FAUGARET M. Bernard HAESBROECK M. Patrick DELNATTE</p> <p><u>Bureau</u> M. Patrick KANNER M. Alain FAUGARET</p>	<p><u>Assemblée Générale</u> M. Renaud TARDY M. Michel-François DELANNOY M. Patrick KANNER M. Bernard HANICOTTE</p> <p><u>Bureau</u> M. Renaud TARDY M. Patrick KANNER</p>

7 – SAFER

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p>SAFER Flandres Artois (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Dispositions réglementaires du Code Rural Décret n° 2000-671 du 10/07/2000</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général au Conseil d'Administration</p> <p>1 conseiller général titulaire</p> <p>1 conseiller général suppléant</p> <p><i>(Par Comité Technique)</i></p>	<p>M. Pierre NAVEAU</p> <p><u>Comité technique Nord-Ouest (Lille)</u> M. Michel VANDEVOORDE (T) M. René DECODTS (S)</p> <p><u>Comité technique Nord-Est (Sars et Rosières)</u> M. Pierre NAVEAU (T) M. Philippe LETY (S)</p>	<p>M. Jean-Jacques ANCEAU</p> <p><u>Comité technique Nord-Ouest (Lille)</u> M. Michel VANDEVOORDE (T) M. René DECODTS (S)</p> <p><u>Comité technique Nord-Est (Sars et Rosières)</u> M. Jean-Jacques ANCEAU (T) M. Philippe LETY (S)</p>

8 – Agence de l’Eau et Commissions Locales de l’Eau

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Agence de l’Eau Comité du bassin Artois-Picardie</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 22/10/2007</p>	Décrets 2007-980 et Arrêtés du 15/05/2007	Suit le sort de l’Assemblée	4 conseillers généraux <i>membres des assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou d’établissements publics compétents dans le domaine de l’eau</i>	<p><u>7 conseillers généraux</u> :</p> <p>M. Paul RAOULT M. Gérard BOUSSEMART M. Jean SCHEPMAN M. Laurent HOULLIER Mme Liliane DURIEUX Mme Josette FRUCHART M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN Mme Delphine BATAILLE M. Charles BEAUCHAMP M. Jean-Marc GOSSET</p>
2	<p style="text-align: center;">Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	2 conseillers généraux	<p>M. Guy RENAUX (SP du 18/10/04) Mme Marie DEROO</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. Michel GILLOEN</p>
3	<p style="text-align: center;">Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe Aval</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	4 conseillers généraux	<p>M. Jacques MARISSIAUX M. Georges FLAMENGT Mme Rose-Marie CABY M. Jean-Jacques CANDELIER</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. Georges FLAMENGT M. Eric RENAUD M. Christian POIRET</p>

8 – Agence de l’Eau et Commissions Locales de l’Eau

4	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007</p>	<p>Suit le sort de l’Assemblée</p>	<p>1 conseiller général</p>	<p>M. Laurent COULON</p>	<p>M. Laurent COULON</p>
5	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de l’Audomarois</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007</p>	<p>Suit le sort de l’Assemblée</p>	<p>1 conseiller général</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN</p>

8 – Agence de l’Eau et Commissions Locales de l’Eau

6	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux de l’Escaut</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 22/10/2007</p>	Code de l’environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	1 conseiller général	Mme Brigitte GUIDEZ	Mme Brigitte GUIDEZ
7	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin-versant de la Marque et de la Deûle</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 23/10/2006</p>	Code de l’environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	1 conseiller général	M. Gérard BOUSSEMART	M. Gérard BOUSSEMART

8 – Agence de l’Eau et Commissions Locales de l’Eau

8	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l’Yser</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 30, 31/01/2006 et 01/02/2006</p>	Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	3 conseillers généraux	<p>M. Jean SCHEPMAN M. René DECODTS M. Patrick VALOIS</p>	<p>M. Jean SCHEPMAN M. René DECODTS M. Patrick VALOIS</p>
9	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux du Delta de l’Aa</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	3 conseillers généraux	<p>M. Joël CARBON M. Jean-Claude DELALONDE M. Jean-Pierre DECOOL</p>	<p>M. Joël CARBON M. Jean-Claude DELALONDE M. Jean-Pierre DECOOL</p>
10	<p>Commission Locale de l’Eau du Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux Sambre/Avesnois</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code de l’Environnement art R212-26 et suivants Décret n° 2007-1213 du 10/08/2007	Suit le sort de l’Assemblée	2 conseillers généraux	<p>M. Jean-Luc PERAT M. Jean JAROSZ</p>	<p>M. Jean-Luc PERAT M. Jean JAROSZ</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Comité Consultatif de gestion du Fonds d'Industrialisation du Bassin Minier (F.I.B.M.)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Circulaire du 26/12/1997</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u></p> <p>4 conseillers généraux</p>	<p>M. Erick CHARTON</p> <p>M. Patrick ROY M. Laurent HOULLIER M. Christian POIRET M. Serge VAN DER HOEVEN</p>	<p><u>M. Erick CHARTON</u></p> <p>M. Jacques MARISSIAUX M. Laurent HOULLIER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Christian POIRET</p>
2	<p style="text-align: center;">Comité de délimitation des secteurs d'évaluation pour la détermination des bases des impôts directs locaux</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 90-669 du 30/07/1990 Décret n° 90-1090 du 04/12/1990</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Bernard HAESBROECK M. Pierre NAVEAU M. Jean-René LECERF M. Albert DESPRES</p> <p>M. Bernard CARTON M. Jean SCHEPMAN M. Patrick DELNATTE M. Jean JAROSZ</p>	<p>M. Bernard HAESBROECK M. Jean-Jacques ANCEAU M. Albert DESPRES M. Jean-René LECERF</p> <p>M. Bernard CARTON M. Jean SCHEPMAN M. Jean JAROSZ Mme Brigitte LHERBIER</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

3	<p>Comité Départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code de la Santé Publique articles R6313-1 et R6313-2	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux	M. Jean-Luc CHAGNON M. Albert DESPRES	M. Jean-Luc CHAGNON M. Albert DESPRES
4	<p>Commission Académique sur l'Enseignement des Langues Vivantes Etrangères (CAELVE)</p> <p>dernière désignation : 12/12/2005</p>	Article L312-9-2 du Code de l'Education Nationale Décret n° 2005-1011 du 22/08/2005	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	M. Jean-Luc PERAT	M. Jean-Luc PERAT
5	<p>Commission Consultative Départementale de la Sécurité et de l'Accessibilité du Nord</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	Décret n° 95-260 du 08/03/1995 modifié	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	M. Rémi PAUVROS M. Joël WILMOTTE M. Albert DESPRES	Mme Jocya VANCOILLIE M. Albert DESPRES M. Joël WILMOTTE
6	<p>Commission de Médiation</p> <p>dernière désignation : 10/12/2007</p>	Arrêté préfectoral du 5/01/2008 Art R 441-13 du Code de la Construction et de l'Habitation	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Michel-François DELANNOY Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT	M. Rémi PAUVROS Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

7	<p align="center">Commission de surveillance des prisons de Douai, Dunkerque, Loos, Maubeuge et Valenciennes</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de Procédure Pénale article D180</p> <p align="center"><i>Création du centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin arrêté du 03/10/07</i></p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général par établissement</p> <p align="center"><i>Désignés pour 2 ans renouvelables</i></p>	<p align="center"><u>Douai</u> M. Jacques MICHON</p> <p align="center"><u>Dunkerque</u> M. Joël CARBON</p> <p align="center"><u>Loos</u> M. Daniel RONDELAERE</p> <p align="center"><u>Maubeuge</u> M. Rémi PAUVROS</p> <p align="center"><u>Valenciennes</u> M. René CHER</p>	<p align="center"><u>Douai</u> M. Jacques MICHON</p> <p align="center"><u>Dunkerque</u> M. Joël CARBON</p> <p align="center"><u>Centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin</u> M. Roger VICOT</p> <p align="center"><u>Maubeuge</u> M. Rémi PAUVROS</p> <p align="center"><u>Valenciennes</u> M. René CHER</p> <p align="center"><u>Centre semi-liberté d'Haubourdin</u> M. Daniel RONDELAERE</p>
8	<p align="center">Commission Départementale chargée de dresser la liste d'Aptitude aux Fonctions de Commissaire Enquêteur</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l'Environnement articles D123-34 à D123-37</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général Titulaire</p> <p>1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">M. Gérard BOUSSEMART</p> <p align="center">Mme Betty GLEIZER</p>	<p align="center">M. Gérard BOUSSEMART</p> <p align="center">Mme Betty GLEIZER</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

9	<p>Commission Départementale compétente en vue de l'attribution des bourses nationales d'études du second degré</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Décret n° 59-1423 du 18/12/1959 modifié par le décret n° 71-745 du 10/09/1971</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux</p>	<p>Mme Brigitte GUIDEZ-SORLIN M. Bernard BAUDOUX</p>	<p>M. Marc GODEFROY M. Bernard BAUDOUX</p>
10	<p>Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 2000-614 du 05/07/2000 Décret n° 2001-540 du 25/06/2001</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Michel-François DELANNOY M. Roméo RAGAZZO M. Patrick DELNATTE M. Serge VAN DER HOEVEN</p> <p>Mme Brigitte GUIDEZ M. Marc GODEFROY M. Luc MONNET M. Jean JAROSZ</p>	<p>M. Rémi PAUVROS M. Michel GILLOEN M. Serge VAN DER HOEVEN Mme Brigitte LHERBIER</p> <p>M. Roger VICOT Mme Danièle THINON M. Jean JAROSZ M. Luc MONNET</p>
11	<p>Commission Départementale d'Aide Sociale (CDAS)</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l'Action Sociale et des Familles article L134-6</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>3 conseillers généraux titulaires</p> <p>3 conseillers généraux suppléants</p>	<p>M. Jean-Luc CHAGNON M. Erick CHARTON M. Jean-Marc GOSSET</p> <p>M. Michel-François DELANNOY Mme Béatrice MULLIER M. Denis VINCKIER</p>	<p>M. Jean-Luc CHAGNON M. Erick CHARTON M. Jean-Marc GOSSET</p> <p>M. Michel-François DELANNOY Mme Béatrice MULLIER M. Bernard HANICOTTE</p>

12	Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) dernière désignation : 15/04/2004	Code Rural art L121-8 et R121-7 du Code Rural	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux Titulaires 4 conseillers généraux Suppléants	M. Pierre NAVEAU M. René DECODTS Mme Liliane DURIEUX M. Charles BEAUCHAMP M. Philippe LETY M. Jean-Claude DELALONDE M. Patrick VALOIS M. Jean JAROSZ	M. Jean-Jacques ANCEAU Mme Delphine BATAILLE M. René DECODTS M. Patrick VALOIS M. Philippe LETY M. Roméo RAGAZZO M. Georges FLAMENGT M. Jean-Jacques SEGARD
13	Commission Départementale de la Cohésion Sociale (CDCS) dernière désignation : 22/10/2007	Décret n° 2006-665 du 7 juin 2006	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	M. Michel-François DELANNOY	M. Rémi PAUVROS
14	Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 12/07/1999 Art L 5211-43, et R5211-22 à 24 du Code Général des Collectivités Territoriales	Suit le sort de l'Assemblée	8 conseillers généraux	M. Patrick KANNER M. Pierre NAVEAU M. Georges FLAMENGT M. Renaud TARDY M. Olivier HENNO M. Luc MONNET M. André DUCARNE M. Jacques MICHON	M. Georges FLAMENGT M. Jean-Jacques ANCEAU M. Michel MANESSE M. Michel GILLOEN M. Patrick KANNER M. Jacques MICHON M. Joël WILMOTTE M. Luc MONNET
15	Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) dernière désignation : 03/07/2006	Décret n° 2006-665 du 07/06/2006	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u> 2 conseillers généraux Titulaires 2 conseillers généraux Suppléants	M. René DECODTS M. Jean-Jacques SEGARD M. Renaud TARDY M. André DUCARNE	<u>Mme Delphine BATAILLE</u> M. René DECODTS M. Jean-Jacques SEGARD Mme Martine FILLEUL M. André DUCARNE

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

16	<p align="center">Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale (CDPPT)</p> <p align="right">dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p align="center">Loi n° 90-568 du 02/07/1990 modifiée Décret n° 2007-448 du 25/03/2007</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">2 conseillers généraux Titulaires</p> <p align="center">2 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center">M. Bernard CARTON M. Charles BEAUCHAMP</p> <p align="center">M. Philippe PARESYS M. Gérard BOUSSEMART</p>	<p align="center">M. Bernard CARTON M. Charles BEAUCHAMP</p> <p align="center">M. Gérard BOUSSEMART M. Jean-Luc PERAT</p>
17	<p align="center">Commission Départementale de la Sécurité Routière (CDSR)</p>	<p align="center">Code de la Route article R411-10 à R411-12</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p> <p align="center">5 conseillers généraux Titulaires</p> <p align="center">5 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center"><u>Section spécialisée conduite et enseignement de la conduite</u></p> <p align="center">M. Jean-Claude DELALONDE</p> <p align="center">M. Laurent COULON</p> <p align="center"><u>Section spécialisée épreuves et compétitions sportives</u></p> <p align="center">M. Bernard CARTON M. Laurent HOULLIER M. Olivier HENNO M. Jean JAROSZ M. Jean-Claude DELALONDE (18/10/04)</p> <p align="center">M. Joël CARBON Mme Jocya VANCOILLIE M. Luc MONNET M. Jean-Jacques CANDELIER Mme Béatrice MULLIER (18/10/04)</p>	<p align="center"><u>Section spécialisée conduite et enseignement de la conduite</u></p> <p align="center">M. Roméo RAGAZZO</p> <p align="center">Mme Jocya VANCOILLIE</p> <p align="center"><u>Section spécialisée épreuves et compétitions sportives</u></p> <p align="center">M. Bernard CARTON Mme Danièle THINON M. Joël CARBON M. Jean JAROSZ M. Bernard HANICOTTE</p> <p align="center">Mme Béatrice MULLIER M. Laurent HOULLIER Mme Jocya VANCOILLIE M. Jean-Claude QUENNESSON M. Luc MONNET</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

18	<p>Commission Départementale de Réforme des Agents des Collectivités Territoriales (CDRACT)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Arrêté ministériel du 04/08/2004</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Daniel RONDELAERE M. Jean-Jacques CANDELIER</p> <p>Mme Marie DEROO M. Laurent COULON M. Alain POYART M. Jean JAROSZ</p>	<p>M. Bernard HAESBROECK Mme Marie FABRE</p> <p>Mme Marie DEROO M. Laurent COULON M. Joël CARBON M. Alain POYART</p>
19	<p>Commission Départementale des Evaluations Cadastreales CDEC</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 90-669 du 30/07/1990 Décret n° 90-1090 du 04/12/1990</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Pierre NAVEAU M. Joël CARBON M. Alex TÜRK M. Albert DESPRES</p> <p>M. Georges FLAMENGT M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Claude DEBUS M. Jean JAROSZ</p>	<p>M. Jean-Jacques ANCEAU M. Joël CARBON M. Albert DESPRES M. Jean-Claude DEBUS</p> <p>M. Georges FLAMENGT M. Jean SCHEPMAN M. Jean JAROSZ M. René LOCOCHE</p>
20	<p>Commission Départementale des Impôts Directs Locaux (CDIDL)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 90-669 du 30/07/1990 Décret n° 90-1090 du 04/12/1990</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux Titulaires</p> <p>2 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Bernard CARTON M. Serge VAN DER HOEVEN</p> <p>M. Guy BRICOUT M. Jacques MICHON</p>	<p>M. Bernard CARTON M. Eric RENAUD</p> <p>M. Jacques MICHON M. Guy BRICOUT</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

21	Commission Départementale des Objets Mobiliers (CDOM) dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 94-83 du 19/01/1994	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux Titulaires 2 conseillers généraux Suppléants	M. Renaud TARDY M. Jean-René LECERF Mme Betty GLEIZER Mme Rose-Marie CABY	Mme Martine FILLEUL M. Jean-René LECERF Mme Betty GLEIZER M. Jean-Claude DEBUS
22	Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics (CDOMSP) dernière désignation : 19/03/2007	Décrets n° 2006-1410 du 21/11/2006 et n° 2006-665 du 07/06/2006	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux Titulaires 2 conseillers généraux Suppléants	M. Joël CARBON M. Georges FLAMENGT M. Charles BEAUCHAMP M. Jean-René LECERF	M. Georges FLAMENGT M. Charles BEAUCHAMP M. Joël CARBON M. Albert DESPRES
23	Commission Départementale relative à l'Emploi et à l'Insertion (CDEI) dernière désignation : 29/09/2006	Décret 2006-665 du 07/06/2006 relatif à la réduction et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives Article R.322-15 du Code du Travail instaurant la commission départementale de l'emploi et de l'insertion	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Michel-François DELANNOY M. Marc GODEFROY	M. Rémi PAUVROS Mme Marie DEROO

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

24	<p align="center">Commission d'Organisation Territoriale de la transfusion sanguine</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Arrêté du 12/09/1994 Décret n° 94-644 du 26/07/1994</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">M. Michel VANDEVOORDE</p> <p align="center">M. Jean-Marc GOSSET</p>	<p align="center">M. Michel VANDEVOORDE</p> <p align="center">M. Jean-Marc GOSSET</p>
25	<p align="center">Commission du Jury Criminel</p> <p align="right">dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p>Code de la Procédure Pénale Loi du 28/07/1978 art 262</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">5 conseillers généraux</p>	<p>Mme Delphine BATAILLE M. Philippe PARESYS M. Gérard BOUSSEMART M. Jean-Jacques CANDELIER M. Christian POIRET</p>	<p>Mme Delphine BATAILLE M. Gérard BOUSSEMART M. Jean-Claude QUENNESSON Mme Brigitte LHERBIER M. Christian POIRET</p>
26	<p align="center">Commission Interdépartementale de Répartition du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle (CIRFDTP)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Article 1648A du Code Général des Impôts Décret n° 88-988 du 17/10/1988</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">7 conseillers généraux Titulaires</p> <p align="center">7 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Bernard CARTON M. Bernard HAESBROECK M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Luc PERAT M. Paul BLONDEL M. Michel CARNOIS M. Jacques MICHON</p> <p>M. Joël CARBON M. Noël DEJONGHE M. Philippe LETY Mme Danièle THINON M. Alain POYART M. René LOCOCHE M. Michel KACZMAREK</p>	<p>M. Bernard CARTON M. Bernard HAESBROECK M. Laurent HOULLIER M. Jean-Luc PERAT M. Jacques MICHON M. Christian POIRET M. René LOCOCHE</p> <p>M. Roméo RAGAZZO M. Joël CARBON M. Philippe LETY Mme Danièle THINON M. Eric RENAUD M. Alain POYART M. Jean-René LECERF</p>
27	<p align="center">CLIS pour le projet SITA FD de Haulchin (Commission Locale d'Information et de Surveillance)</p> <p align="right">dernière désignation : 03/07/2006</p>	<p>Décret n° 93-1410 du 29/12/1993</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">3 conseillers généraux</p>	<p>M. Michel KACZMAREK M. Patrick ROY Mme Rose-Marie CABY</p>	<p>M. Norbert JESSUS M. Michel LEFEBVRE M. Jean-Luc DETAVERNIER</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

28	<p align="center">Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF)</p> <p align="right">dernière désignation : 23/10/2006</p>	<p align="center">Décret n° 2006-665 du 07/06/2006</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">M. Pierre NAVEAU</p> <p align="center">M. Philippe LETY</p>	<p align="center">Mme Delphine BATAILLE</p> <p align="center">M. Philippe LETY</p>
29	<p align="center">Commission Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative</p> <p align="right">dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p align="center">Décret n° 2006-665 du 07/06/2006 Décret n° 2006-672 du 08/06/2006 Arrêté préfectoral du 11/05/2007</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">Mme Jocya VANCOILLIE</p> <p align="center">Mme Delphine BATAILLE</p>	<p align="center">Mme Danièle THINON</p> <p align="center">M. Jean-Pierre ALLOSSERY</p>
30	<p align="center">Commission Régionale de l'Economie Agricole et du monde Rural (CREAR)</p> <p align="right">dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p align="center">Décret n° 2006-672 du 08/06/2006 Arrêté préfectoral du 11/05/2007</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">M. Pierre NAVEAU</p> <p align="center">M. Patrick KANNER</p>	<p align="center">M. Jean-Jacques ANCEAU</p> <p align="center">M. Patrick KANNER</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

31	<p align="center">Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS)</p> <p align="right">dernière désignation : 18/10/2004</p>	<p align="center">Décret n°2004-142 du 12 février 2004</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">2 conseillers généraux Titulaires</p> <p align="center">2 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center">M. Bernard CARTON Mme Rose-Marie CABY</p> <p align="center">M. René DECODTS Mme Liliane DURIEUX</p>	<p align="center">Mme Delphine BATAILLE M. Charles BEAUCHAMP</p> <p align="center">M. René DECODTS M. Albert DESPRES</p>
32	<p align="center">Commissions Consultatives de l'Environnement pour les Aéroports de Bondues, Lille-Lesquin, et Valenciennes-Denain</p> <p align="right">dernière désignation : 02/06/2004</p>	<p align="center">Code de l'Environnement articles R 571-70 et suivants</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant</p> <p align="center">1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant</p> <p align="center">1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center"><u>Aérodrome de Valenciennes-Denain</u></p> <p align="center">M. Jean-Luc CHAGNON M. Jacques MARISSAUX</p> <p align="center"><u>Aérodrome de Bondues</u></p> <p align="center">M. Jean-René LECERF M. Olivier HENNO</p> <p align="center"><u>Aérodrome de Lille-Lesquin</u></p> <p align="center">M. Noël DEJONGHE M. Patrick KANNER</p>	<p align="center"><u>Aérodrome de Valenciennes-Denain</u></p> <p align="center">M. Jean-Luc CHAGNON M. Jacques MARISSAUX</p> <p align="center"><u>Aérodrome de Bondues</u></p> <p align="center">M. Jean-René LECERF Mme Brigitte LHERBIER</p> <p align="center"><u>Aérodrome de Lille-Lesquin</u></p> <p align="center">M. Patrick KANNER Mme Béatrice MULLIER</p>
33	<p align="center">Conférences Sanitaires du Nord/Pas-de-Calais</p> <p align="right">dernière désignation : 17/10/2005</p>	<p align="center">Article R 713-1-5 4° du Code de la Santé Publique</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">1 conseiller général</p> <p align="center">1 conseiller général</p> <p align="center">1 conseiller général</p> <p align="center">2 conseillers généraux</p>	<p align="center"><u>Bassin de vie Artois :</u> M. Charles BEAUCHAMP</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Hainaut :</u> M. Jean-Luc CHAGNON</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Littoral :</u> M. Joël CARBON</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Métropole :</u> Mme Betty GLEIZER M. Bernard HAESBROECK</p>	<p align="center"><u>Bassin de vie Artois :</u> M. Charles BEAUCHAMP</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Hainaut :</u> M. Jean-Luc CHAGNON</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Littoral :</u> M. Joël CARBON</p> <p align="center"><u>Bassin de vie Métropole :</u> Mme Betty GLEIZER M. Bernard HAESBROECK</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

34	<p align="center">Conseil de Discipline et de Recours de la fonction publique territoriale</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p align="center">Décret n° 89-677 du 18/09/1989</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">3 conseillers généraux Titulaires</p> <p align="center">3 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center">M. Daniel RONDELAERE M. Alex TÜRK M. Jean-Jacques CANDELIER</p> <p align="center">M. Guy RENAUX M. Philippe WAYMEL M. Michel KACZMAREK</p>	<p align="center">M. Bernard HAESBROECK M. Jean-Claude QUENNESSON M. Philippe WAYMEL</p> <p align="center">M. Joël CARBON M. Norbert JESSUS M. Alain POYART</p>
35	<p align="center">Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat (CFPE)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p align="center">Code de la Famille et de l'Aide Sociale Décret n° 98-818 du 11/09/1998 modifiant le décret n° 85-937 du 23/08/1985</p>	<p align="center">Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center">2 conseillers généraux Par Conseil</p>	<p align="center"><u>Avesnes</u> M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Jacques CANDELIER</p> <p align="center"><u>Cambrai-Douai</u> Mme Brigitte GUIDEZ M. Jacques MICHON</p> <p align="center"><u>Dunkerque</u> M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Marc GOSSET</p> <p align="center"><u>Lille 1er</u> Mme Betty GLEIZER M. Denis VINCKIER</p> <p align="center"><u>Lille 2ème</u> Mme Béatrice MULLIER M. Patrick DELNATTE</p> <p align="center"><u>Lille 3ème</u> M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART</p> <p align="center"><u>Valenciennes 1er</u> M. Jean-Luc CHAGNON M. Serge VAN DER HOEVEN</p> <p align="center"><u>Valenciennes 2ème</u> M. Jacques MARISSIAUX M. Fabien THIEME</p>	<p align="center"><u>Avesnes</u> M. Jean-Luc PERAT M. Philippe DRONSART</p> <p align="center"><u>Cambrai-Douai</u> Mme Brigitte GUIDEZ M. Christian POIRET</p> <p align="center"><u>Dunkerque</u> M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Marc GOSSET</p> <p align="center"><u>Lille 1er</u> Mme Betty GLEIZER M. Roger VICOT</p> <p align="center"><u>Lille 2ème</u> Mme Martine FILLEUL Mme Brigitte LHERBIER</p> <p align="center"><u>Lille 3ème</u> M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART</p> <p align="center"><u>Valenciennes 1er</u> M. Jean-Luc CHAGNON M. Michel LEFEBVRE</p> <p align="center"><u>Valenciennes 2ème</u> M. Jacques MARISSIAUX M. Eric RENAUD</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

36	<p align="center">Conseil de Rivages du Nord/Pas-de-Calais/Picardie</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l'Environnement articles L322-13 et R322-31 Loi n° 2002-276 du 27/02/2002</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p>2 conseillers généraux Titulaires</p> <p>2 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center">M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Claude DELALONDE</p> <p align="center">Mme Danièle THINON M. Joël CARBON</p>	<p align="center">M. Jean SCHEPMAN Mme Delphine BATAILLE</p> <p align="center">M. Jean-Claude DELALONDE M. Joël CARBON</p>
37	<p align="center">Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord (CDADN)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 98-1163 du 18/12/1998 modifiant la loi n° 91-647 du 10/07/1991 Décret n° 2000-344 du 19/04/2000 modifiant décret n° 91-1266 du 19/12/1991</p>	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	<p align="center">M. Renaud TARDY M. Alex TÜRK M. Michel KACZMAREK</p>	<p align="center">M. Renaud TARDY Mme Betty GLEIZER Mme Brigitte LHERBIER</p>
38	<p align="center">Conseil Départemental de la Santé de la Protection Animale du Département du Nord (CDSPA)</p> <p align="right">dernière désignation : 23/10/2006</p>	<p>Décrets n° 2006-665 du 07/06/2006 et n° 2006-672 du 08/06/2006</p>	Suit le sort de l'Assemblée	<p align="center"><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u></p> <p>2 conseillers généraux</p>	<p align="center"><u>M. Pierre NAVEAU</u></p> <p align="center">M. Philippe LETY M. Jacques HOUSSIN</p>	<p align="center"><u>M. Jean-Jacques ANCEAU</u></p> <p align="center">M. Philippe LETY M. Jacques HOUSSIN</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

39	<p align="center">Conseil Départemental de l'Education Nationale dans l'académie Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Décret n° 91-106 du 25/01/1991</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>Mme Brigitte GUIDEZ M. Jacques MARISSIAUX M. Michel CARNOIS M. Bernard BAUDOUX</p> <p>M. Philippe PARESYS Mme Béatrice MULLIER Mme Rose-Marie CABY M. Jacques MICHON</p>	<p>Mme Marie FABRE M. Marc GODEFROY M. Bernard BAUDOUX M. Jean-Claude DEBUS</p> <p>Mme Betty GLEIZER M. Jacques MARISSIAUX M. Jacques MICHON M. Jean-René LECERF</p>
40	<p align="center">Conseil Départemental de l'Education Nationale dans le Département (C.D.E.N.)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code de l'Education article R235-1 et suivants</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p align="center"><u>M. le Président ou son représentant</u></p> <p>5 conseillers généraux Titulaires</p> <p>5 conseillers généraux Suppléants</p>	<p align="center"><u>M. Bernard BAUDOUX</u></p> <p>M. Jacques MARISSIAUX Mme Brigitte GUIDEZ M. Philippe PARESYS M. Jean-Claude DEBUS M. Michel CARNOIS</p> <p>Mme Danièle THINON M. Marc GODEFROY M. Jacques MICHON Mme Rose-Marie CABY M. Luc MONNET</p>	<p align="center"><u>M. Bernard BAUDOUX</u></p> <p>M. Marc GODEFROY Mme Marie DEROO Mme Betty GLEIZER M. Jacques MICHON M. Jean-Claude DEBUS</p> <p>M. Jacques MARISSIAUX Mme Danièle THINON Mme Françoise POLNECQ M. Jean-Claude QUENNESSON M. Jean-René LECERF</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

41	<p>Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CDERST)</p> <p>dernière désignation : 26/06/2006</p>	<p>Décret n° 2006-665 du 07/06/2006</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux Titulaires</p> <p>2 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. Philippe PARESYS M. Patrick VALOIS</p> <p>M. Joël CARBON Mme Liliane DURIEUX</p>	<p>Mme Delphine BATAILLE M. Patrick VALOIS</p> <p>M. Joël CARBON M. Didier DRIEUX</p>
42	<p>Conseil Départemental de l'insertion par l'Activité Economique (CDIAE)</p> <p>dernière désignation : 29/09/2006</p>	<p>Décret 2006-665 du 07/06/2006 relatif à la réduction et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives Article R.322-15 du Code du Travail instaurant la commission départementale de l'emploi et de l'insertion</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général titulaire</p> <p>1 conseiller général suppléant</p>	<p>M. Michel-François DELANNOY</p> <p>M. Marc GODEFROY</p>	<p>M. Rémi PAUVROS</p> <p>Mme Marie DEROO</p>

9 – Comités, Commissions, Conférences, Conseils sous la responsabilité de l'Etat

43	<p>Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'Aide aux Victimes et de Lutte contre la Drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 29/01/2007</p>	<p>Décret n° 2006-665 du 07/06/2006</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant</u></p> <p>4 conseillers généraux</p>	<p><u>M. Jean-Luc CHAGNON</u></p> <p>Mme Delphine BATAILLE M. Marc GODEFROY M. Fabien THIEME M. Alex TURK</p>	<p><u>Mme Betty GLEIZER</u></p> <p>M. Jean-Luc PERAT M. Jean-Luc CHAGNON M. Fabien THIEME Mme Brigitte LHERBIER</p>
44	<p>Conseil Départemental de Sécurité Civile (CDSC)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 18/12/2006</p>	<p>Loi n° 2004-811 du 13/08/2004 Décret n° 2006-665 du 07/06/2006</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux Titulaires</p> <p>4 conseillers généraux Suppléants</p>	<p>M. René DECODTS M. Laurent COULON M. Gérard BOUSSEMART Mme Rose-Marie CABY</p> <p>M. Philippe LETY M. Joël CARBON Mme Betty GLEIZER Mme Josette FRUCHART</p>	<p>M. Daniel RONDELAERE M. Michel GILLOEN M. Laurent COULON M. Didier DRIEUX</p> <p>M. Philippe LETY M. Joël CARBON Mme Betty GLEIZER M. Jean-Marc GOSSET</p>
45	<p>Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et la Mémoire de la Nation (CDACMN)</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 03/06/2004</p>	<p>Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre Décret 88-311 du 28/03/1988 art D-476 modifiant le décret 79-331 du 10/05/1979</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général</p>	<p>M. Roméo RAGAZZO</p>	<p>M. Roméo RAGAZZO</p>

10 – Etablissements Publics et Port Autonome

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p>Etablissement Public de Gestion Immobilière du Nord/Pas-de-Calais EPINORPA</p> <p>Dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Loi n° 2000-1208 du 13/12/2000 Décret n° 2002-358 du 15/03/2002</p>	<p>Suit le sort le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux</p>	<p>M. Didier MANIER M. Jacques MICHON</p>	<p>M. Didier MANIER M. Jacques MICHON</p>
2	<p>Etablissement public foncier du Nord/Pas-de-Calais</p> <p>Dernière désignation : 26/06/2006</p>	<p>Décret n° 90-1154 du 19/12/1990 modifié par le décret n° 2006-1131 du 08/09/2006</p>	<p>Suit le sort le sort de l'Assemblée</p>	<p>4 conseillers généraux</p>	<p>M. Patrick KANNER M. Michel-François DELANNOY M. Patrick DELNATTE M. Bernard BAUDOUX</p>	<p>M. Philippe LETY M. Patrick KANNER M. Bernard BAUDOUX M. Christian POIRET</p>
3	<p>Port Autonome de Dunkerque</p> <p>Dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Code des Ports Maritimes articles R112-1 à R112-4</p>	<p>Suit le sort le sort de l'Assemblée</p>	<p>1 conseiller général</p>	<p>M. Jean-Claude DELALONDE</p>	<p>M. Jean-Claude DELALONDE</p>

**11 – Centres Hospitaliers, Etablissements Publics de Santé Mentale,
et Institut d'Education Motrice**

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	Centre Hospitalier de Felleries-Liessies dernière désignation : 15/04/2004	Article R 6143-3 du Code de la Santé Publique	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président</u> et 5 représentants désignés par le Conseil Général ou 6 représentants dans le cas où le Président renonce à être membre du Conseil d'Administration	M. Philippe LETY M. Jean-Luc PERAT M. Jean BETHENCOURT (05/07/2004) M. Alain POYART M. Joël WILMOTTE M. Pierre HERBET (27/03/2006)	M. Philippe LETY M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean-Luc PERAT M. Alain POYART M. Joël WILMOTTE M. Pierre HERBET
2	Centre Hospitalier de Roubaix dernière désignation : 15/04/2004	Article R 6143-1 du Code de la Santé Publique	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	M. Bernard CARTON	M. Bernard CARTON
3	Centre Hospitalier de Valenciennes dernière désignation : 15/04/2004	Article R 6143-1 du Code de la Santé Publique	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	M. Fabien THIEME	M. Fabien THIEME

**11 – Centres Hospitaliers, Etablissements Publics de Santé Mentale,
et Institut d'Education Motrice**

4	<p align="center">Centre Hospitalier de Zuydcoote</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Article R 6143-3 du Code de la Santé Publique</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> et 5 conseillers généraux</p> <p>ou</p> <p>6 conseillers généraux dans le cas où le Président renonce à être membre du Conseil d'Administration</p>	<p>M. Joël CARBON Mme Danièle THINON M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Pierre DECOOL M. Jean-Marc GOSSET M. Jacques MICHON</p>	<p>M. Joël CARBON Mme Danièle THINON M. Jean SCHEPMAN Mme Marie FABRE M. Roméo RAGAZZO M. Jean-Marc GOSSET</p>
5	<p align="center">Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille (CHRU de Lille)</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Article R 6143-6 du Code de la Santé Publique</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p>2 conseillers généraux</p>	<p>Mme Betty GLEIZER M. Bernard HAESBROECK</p>	<p>Mme Betty GLEIZER M. Roger VICOT</p>

**11 – Centres Hospitaliers, Etablissements Publics de Santé Mentale,
et Institut d'Education Motrice**

6	EPSM de l'Agglomération Lilloise dernière désignation : 15/04/2004	Article R 6143-3 du Code de la Santé Publique	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président</u> et 5 conseillers généraux ou 6 conseillers généraux dans le cas où le Président renonce à être membre du Conseil d'Administration	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT (05/07/2004) M. Bernard CARTON Mme Betty GLEYZER M. Olivier HENNO M. Jean-Claude DEBUS M. Serge VAN DER HOEVEN	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT M. Erick CHARTON M. Laurent COULON Mme Béatrice MULLIER M. Bernard CARTON M. Jean-Claude DEBUS
7	EPSM de Lille Métropole dernière désignation : 05/07/2004	Article R 6143-3 du Code de la Santé Publique	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président</u> et 5 conseillers généraux ou 6 conseillers généraux dans le cas où le Président renonce à être membre du Conseil d'Administration	M. Claude HUJEU <i>(désignation de Monsieur le Président le 08/06/2004)</i> M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Bernard HAESBROECK M. Michel VANDEVOORDE Mme Josette FRUCHART M. Paul BLONDEL M. Jacques MICHON	M. Bernard HAESBROECK M. Michel GILLOEN M. Miche VANDEVOORDE Mme Françoise POLNECQ M. Marc GODEFROY M. Bernard HANICOTTE

**11 – Centres Hospitaliers, Etablissements Publics de Santé Mentale,
et Institut d’Education Motrice**

8	<p>EPSM des Flandres</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	<p>Article R 6143-3 du Code de la Santé Publique</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>M. le Président</u> et 5 conseillers généraux</p> <p>ou</p> <p>6 conseillers généraux dans le cas où le Président renonce à être membre du Conseil d'Administration</p>	<p>M. Michel VANDEVOORDE M. René DECODTS M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Dominique HALLYNCK Mme Josette FRUCHART M. Albert DESPRES</p>	<p>M. Michel GILLOEN M. René DECODTS M. Michel VANDEVOORDE M. Jean-Pierre ALLOSSERY M. Jacques PARENT M. Jean-Marc GOSSET</p>
9	<p>Institut d'Education Motrice de Zuydcoote (IEM de Zuydcoote)</p> <p>dernière désignation : 02/07/2007</p>	<p>Décret n° 2005 1260 du 04/10/2005</p>	<p>Suit le sort de l'Assemblée</p>	<p><u>Le conseil d'administration est présidé par le Président du CG.</u></p> <p><i>Toutefois sur proposition du Pt du CG la présidence du CA est assurée par un représentant élu en son sein par le CG</i></p> <p>et 4 conseillers généraux</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Danièle THINON M. Jean-Pierre DECOOL M. Jacques MICHON</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Danièle THINON Mme Monique DENISE M. Jean SCHEPMAN M. Jean-Marc GOSSET</p>

12 – Associations Diverses

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p style="text-align: center;">Association "Immobilière Sociale 59"</p> <p style="text-align: center;">Conseil d'Administration</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Loi n° 98-657 du 29/07/1998 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	M. Michel-François DELANNOY M. Didier MANIER M. Joël WILMOTTE	M. Rémi PAUVROS M. Didier MANIER M. Bernard HANICOTTE
2	<p style="text-align: center;">Association Aire Métropolitaine de Lille</p> <p style="text-align: center;">Assemblée Générale</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 21 et 22/01/2008</p>	Délib DPAAE/200/1736 Statuts (art 6)	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Patrick KANNER /	M. Patrick KANNER M. Laurent HOULLIER
3	<p style="text-align: center;">Association AREMA</p> <p style="text-align: right;">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Bernard CARTON M. Denis VINCKIER	M. Bernard CARTON M. Roger VICOT

12 – Associations Diverses

4	Association AREMASSE dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Jean SCHEPMAN M. Michel KACZMAREK	Mme Delphine BATAILLE M. Jean SCHEPMAN
5	Association des autorités organisatrices de transport collectif public de voyageurs de la région Nord/Pas-de-Calais dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Décret du 16/08/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Marc GODEFROY M. Patrick KANNER	M. Jacques MARISSIAUX M. Patrick KANNER
6	Association Nord-Actif Conseil d'Administration dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts (art. 4)	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général <i>(Elu pour 3 ans)</i>	Mme Danièle THINON	M. Patrick KANNER

12 – Associations Diverses

7	Boutique de gestion ESPACE dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	Mme Danièle THINON	M. Patrick KANNER
8	Centre régional de phytosociologie dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	3 conseillers généraux	M. Michel VANDEVOORDE M. Dominique HALLYNCK M. Jean JAROSZ	M. Michel VANDEVOORDE M. Michel GILLOEN M. Patrick VALOIS
9	Comité Régional du Tourisme Nord/Pas-de-Calais dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 et 03/01/1987 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général	Mme Jocya VANCOILLIE	Mme Danièle THINON

12 – Associations Diverses

10	Ecomusée de l'Avesnois dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux	M. Philippe LETY (22/10/07) M. Jean JAROSZ	M. Philippe LETY M. Jean JAROSZ
11	Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Patrick KANNER M. Jacques MICHON	M. Jacques MARISSIAUX M. Jacques MICHON
12	Mission du bassin minier Nord/Pas-de-Calais dernière désignation : 21 et 22/01/2008	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	4 conseillers généraux à l'Assemblée Générale 2 conseillers généraux parmi les 4 sont au Conseil d'Administration	<u>Assemblée Générale</u> M. Patrick KANNER M. Laurent HOULLIER M. Christian POIRET M. Serge VAN DER HOEVEN <u>Conseil d'Administration</u> M. Patrick KANNER M. Serge VAN DER HOEVEN	<u>Assemblée Générale</u> M. Patrick KANNER M. Laurent HOULLIER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Christian POIRET <u>Conseil d'Administration</u> M. Patrick KANNER M. Serge VAN DER HOEVEN

12 – Associations Diverses

13	Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes dans le Douaisis dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts <i>Article 7 modifié (statuts du 16/07/2002) désignations par le CG</i>	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Erick CHARTON M. Jacques MICHON	M. Erick CHARTON M. Jacques MICHON
14	Musée Portuaire de Dunkerque A.C.M.A.P.O.R dernière désignation : 05/07/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux	M. Renaud TARDY (15/04/2004) M. Jean-Claude DELALONDE	Mme Martine FILLEUL M. Jean-Claude DELALONDE
15	Opal'Air dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	2 conseillers généraux Titulaires 2 conseillers généraux Suppléants	M. Jean SCHEPMAN M. Joël CARBON Mme Monique DENISE Mme Danièle THINON	Mme Delphine BATAILLE M. Joël CARBON Mme Monique DENISE Mme Danièle THINON
16	Plate-Forme d'initiative locale métropole Nord Initiative dernière désignation : 15/04/2004	Loi du 01/07/1901 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseilert général	Mme Danièle THINON	M. Patrick KANNER

**13 – Etablissements Publics Locaux d’Enseignement
et de Formation Professionnelle,
Instituts Universitaires, Lycées et Universités**

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Lomme dernière désignation : 05/12/2005	Code Rural articles R811-12 à R811-24 Loi n° 2004-809 du 13/08/2004	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Pierre NAVEAU M. Erick CHARTON	M. Roger VICOT M. Jean-Jacques ANCEAU
2	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Raismes dernière désignation : 27/06/2005	Code Rural articles R811-12 à R811-24 Loi n° 2004-809 du 13/08/2004 <i>Désignés au sein du conseil d'administration</i>	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Michel KACZMAREK M. Serge VAN DER HOEVEN	M. Eric RENAUD M. Serge VAN DER HOEVEN
3	Institut Universitaire de Béthune dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe WAYMEL	M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe WAYMEL
4	IUT de St Omer Dunkerque (IUT du Littoral) dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 85-28 du 07/01/1985 modifié Décret n° 84-1004 du 12/11/1984 modifié par le décret n° 2005-128 du 10/02/2005 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	Mme Monique DENISE M. Jean-Pierre DECOOL	Mme Monique DENISE M. Jean-Pierre DECOOL

**13 – Etablissements Publics Locaux d’Enseignement
et de Formation Professionnelle,
Instituts Universitaires, Lycées et Universités**

5	<p>Lycée Agricole départemental de Douai-Wagnonville</p> <p align="right">dernière désignation : 18/12/2006</p>	Code Rural articles R811-12 à R811-24	Suit le sort de l'Assemblée	<p>1 conseiller général Titulaire</p> <p>1 conseiller général Suppléant</p>	<p>M. Pierre NAVEAU</p> <p>M. Erick CHARTON</p>	<p>M. Philippe LETY</p> <p>M. Erick CHARTON</p>
6	<p>Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) agricole horticole de Dunkerque</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code Rural articles R811-12 à R811-24	Suit le sort de l'Assemblée	<p>1 conseiller général Titulaire</p> <p>1 conseiller général Suppléant</p>	<p>Mme Danièle THINON</p> <p>M. Joël CARBON</p>	<p>Mme Danièle THINON</p> <p>M. Joël CARBON</p>
7	<p>Université de Lille I SUDES</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Décret n° 85-1118 du 18/10/1985 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 Conseiller Général Titulaire	Mme Betty GLEIZER	Mme Betty GLEIZER
8	<p>Université de Lille I Centre Université Economie d'Education Permanente CUEEP</p> <p align="right">dernière désignation : 15/04/2004</p>	Décret n° 85-1244 du 26/11/1985 modifié par le décret n° 2002-1320 du 29/10/2002 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	<p>1 conseiller général Titulaire</p> <p>1 conseiller général Suppléant</p>	<p>M. Marc GODEFROY</p> <p>Mme Betty GLEIZER</p>	<p>M. Marc GODEFROY</p> <p>Mme Betty GLEIZER</p>

**13 – Etablissements Publics Locaux d’Enseignement
et de Formation Professionnelle,
Instituts Universitaires, Lycées et Universités**

9	Université de Lille I IUT A dernière désignation : 05/07/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT Mme Betty GLEIZER (15/04/04)	Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT Mme Betty GLEIZER
10	Université de Lille I Sciences et Technologies de Lille dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Guy RENAUX Mme Betty GLEIZER	Mme Betty GLEIZER M. Didier MANIER
11	Université de Lille I UFR de géographie et d'aménagement dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Paul RAOULT M. Guy RENAUX	M. Laurent HOULLIER M. Patrick KANNER
12	Université de Lille II Droit et Santé Institut de préparation à l'administration générale dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Daniel RONDELAERE M. Marc GODEFROY	M. Daniel RONDELAERE M. Marc GODEFROY
13	Université de Lille II Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Jean-Luc PERAT M. Jean-René LECERF	M. Jean-Luc PERAT M. Jean-René LECERF
14	Université de Lille II Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART	M. Daniel RONDELAERE M. Gérard BOUSSEMART

**13 – Etablissements Publics Locaux d’Enseignement
et de Formation Professionnelle,
Instituts Universitaires, Lycées et Universités**

15	Université de Lille II Institut de Chimie Pharmaceutique dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Jean-Claude DELALONDE M. Patrick VALOIS	M. Jean-Claude DELALONDE M. Patrick VALOIS
16	Université de Lille III IUT B dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Michel-François DELANNOY M. Patrick DELNATTE	Mme Martine FILLEUL Mme Brigitte LHERBIER
17	Université de Lille III Sciences Humaines des Lettres et des Arts dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Guy RENAUX Mme Betty GLEIZER	Mme Martine FILLEUL Mme Betty GLEIZER
18	Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) Conseil des études et de la vie universitaire dernière désignation : 15/04/2004	Décret n°85-28 du 07/01/1985 modifié Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Patrick ROY M. Michel KACZMAREK	M. Fabien THIEME M. Michel LEFEBVRE
19	Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) dernière désignation : 15/04/2004	Décret n° 91-1161 du 07/11/1991 Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	1 conseiller général Titulaire 1 conseiller général Suppléant	M. Jean-Claude DELALONDE M. Jean SCHEPMAN	Mme Marie FABRE M. Jean SCHEPMAN

14 – Fondation

N°	Organisme	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p align="center">Institut Pasteur de Lille</p> <p align="center">dernière désignation : 03/07/2006</p>	Statuts	Suit le sort de l'Assemblée	<p align="center">1 conseiller général Titulaire</p> <p align="center">1 conseiller général Suppléant</p>	<p align="center">M. Jean-Luc CHAGNON (15/04/2004)</p> <p align="center">M. Michel VANDEVOORDE</p>	<p align="center">M. Michel VANDEVOORDE</p> <p align="center">M. Jean-Luc CHAGNON</p>

Représentation du Département. Election des Conseillers Généraux pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres, du Jury de Concours et de la Commission d'Ouverture des Plis – délégation de service public

Monsieur le Président donne connaissance des listes des candidatures pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres, du Jury de Concours et de la Commission d'Ouverture des Plis.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/185

OBJET :

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT
ELECTION DES CONSEILLERS GENERAUX POUR SIEGER AU
SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DU JURY DE
CONCOURS, ET DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES
PLIS
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

L'article 22 du Code des Marchés Publics précise que lorsqu'il s'agit du Département, la Commission d'Appel d'Offres est composée du Président du Conseil Général ou son représentant, président, et de 5 membres du conseil, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, et selon les mêmes modalités, des suppléants élus en nombre égal à celui des membres titulaires.

Pour les Départements, l'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier

titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Il est procédé au renouvellement intégral de la Commission d'Appel d'Offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions telles que prévues à l'alinéa précédent, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

L'article 24 du Code des Marchés Publics stipule que le Jury de Concours est composé dans les conditions fixées par l'article 22 du même code, pour ce qui concerne les membres élus.

L'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, se rapportant à la délégation de service public, précise que les plis contenant les offres sont ouverts par une commission composée, lorsqu'il s'agit du Département, par l'autorité habilitée à signer la convention de service public ou son représentant, président, et par 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Selon les mêmes modalités, il est procédé à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Conformément à l'article D 1411-4 du même code, les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de procéder à l'élection de ses représentants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres, du Jury de Concours et de la Commission d'Ouverture des plis – Délégation de service public, conformément aux tableaux joints au présent rapport.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité, l'Assemblée Départementale ayant élu ses représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres, du Jury de Concours et de la Commission d'Ouverture des Plis – Délégation de Service Public, conformément aux tableaux joints en annexe.

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
1	<p>Commission d'Appel d'Offres</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code des Marchés Publics article 22	Suit le sort de l'Assemblée	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant :</u></p> <p>5 conseillers généraux Titulaires</p> <p>5 conseillers généraux Suppléants</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Luc MONNET M. Jean-Marc GOSSET M. Jacques MICHON</p> <p>Mme Danièle THINON M. Philippe LETY M. Paul BLONDEL M. Denis VINCKIER M. Charles BEAUCHAMP</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe LETY M. Michel LEFEBVRE M. Luc MONNET</p> <p>M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean SCHEPMAN Mme Béatrice MULLIER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Jean-Marc GOSSET</p>
2	<p>Jury de Concours</p> <p>dernière désignation : 15/04/2004</p>	Code des Marchés Publics article 22 & 24	Suit le sort de l'Assemblée	<p><u>M. le Président</u> <u>ou son représentant :</u></p> <p>5 conseillers généraux Titulaires</p> <p>5 conseillers généraux Suppléants</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Luc MONNET M. Jean-Marc GOSSET M. Jacques MICHON</p> <p>Mme Danièle THINON M. Philippe LETY M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Jean-Claude DEBUS M. Serge VAN DER HOEVEN</p>	<p><u>M. Joël CARBON</u></p> <p>Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe LETY M. Michel LEFEBVRE M. Luc MONNET</p> <p>M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean SCHEPMAN Mme Béatrice MULLIER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Jean-Marc GOSSET</p>

N°	Organismes	Texte de référence	Durée du mandat	Nombre de représentants	Anciens représentants	Nouveaux représentants
3	Commission d'Ouverture des Plis Délégation de Service Public dernière désignation : 15/04/2004	Article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales	Suit le sort de l'Assemblée	<u>M. le Président</u> <u>ou son représentant :</u> 5 conseillers généraux Titulaires 5 conseillers généraux Suppléants	<u>M. Joël CARBON</u> Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Luc MONNET M. Jean-Marc GOSSET M. Jacques MICHON Mme Danièle THINON M. Philippe LETY M. Jean-Luc DETAVERNIER M. Jean-Claude DEBUS M. Charles BEAUCHAMP	<u>M. Joël CARBON</u> Mme Betty GLEIZER M. Gérard BOUSSEMART M. Philippe LETY M. Michel LEFEBVRE M. Luc MONNET M. Jean-Jacques ANCEAU M. Jean SCHEPMAN Mme Béatrice MULLIER M. Serge VAN DER HOEVEN M. Jean-Marc GOSSET

Délégation de compétences au Président du Conseil Général en matière de saisine de la Commission Consultative des Services Publics du Département du Nord

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DM/2008/189

OBJET :

DELEGATION DE COMPETENCES AU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL EN MATIERE DE SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS DU DEPARTEMENT DU NORD

Lors de sa séance du 29 septembre 2003, le Conseil Général a créé la Commission consultative des services publics du Département du Nord, instituée par l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales.

En vertu de cet article, la Commission consultative des services publics du Département du Nord est consultée pour avis par le Conseil Général sur :

- tout projet de délégation de service public, avant que le Conseil Général ne se prononce,
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie,
- tout projet de partenariat avant que le Conseil Général ne se prononce.

La loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit a modifié l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales et a inséré la disposition suivante : « *Dans les conditions qu'ils fixent, l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant peuvent charger, par délégation, l'organe exécutif de saisir pour avis la commission des projets précités* ».

Compte tenu de ces éléments, je propose au Conseil Général :

- d'autoriser Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, à saisir la Commission consultative des services publics du Département du Nord pour avis sur :
- tout projet de délégation de service public, avant que le Conseil Général ne se prononce,
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière,
- tout projet de partenariat avant que le Conseil Général ne se prononce.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Déplacement à Paris de Monsieur Patrick KANNER, Premier Vice-Président du Conseil Général et de Monsieur Jean SCHEPMAN, Vice-Président, le 28 février 2008. Mandat spécial.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/196

OBJET :

DEPLACEMENT A PARIS DE MONSIEUR PATRICK KANNER, PREMIER VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL ET DE MONSIEUR JEAN SCHEPMAN, VICE-PRESIDENT, LE 28 FEVRIER 2008 MANDAT SPECIAL

Comme en 2006 et 2007, le Département du Nord a participé au Salon International de l'Agriculture du 23 février au 2 mars 2008. Il réaffirme, ainsi, son engagement en faveur de l'agriculture et du monde rural.

A l'occasion de l'inauguration, Monsieur Patrick KANNER, Premier Vice-Président du Conseil Général et Monsieur Jean SCHEPMAN, Vice-Président, se sont rendus à Paris le 28 février 2008.

Cette manifestation a permis de souligner les efforts accomplis par les agriculteurs du département pour instaurer une agriculture durable : une agriculture qui mise sur la qualité des produits et des processus de production, le renforcement des liens de proximité entre producteurs et consommateurs, et la diversification de l'activité au service d'un monde rural vivant.

A noter que le Département du Nord s'est fixé trois principaux objectifs en matière de politique agricole :

- Dynamiser le milieu rural,
- Promouvoir une agriculture respectueuse du patrimoine et de l'environnement,
- Maintenir et moderniser les exploitations agricoles.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de donner mandat spécial à Monsieur Patrick KANNER, Premier Vice-Président du Conseil Général et à Monsieur Jean SCHEPMAN, Vice-Président, à l'occasion de leur déplacement à Paris le 28 février 2008.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Déplacement de Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, à Saint-Denis (93) du 5 au 6 février 2008. Mandat spécial.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/192

OBJET :

**DEPLACEMENT DE MADAME BETTY GLEIZER,
CONSEILLERE GENERALE, A SAINT-DENIS (93) DU 5
AU 6 FEVRIER 2008
MANDAT SPECIAL**

Une de nos collègues, Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, s'est rendue à Saint-Denis (93) du 5 au 6 février 2008, pour participer à un groupe de travail intitulé « Définition de la Bienveillance ». Cette réunion s'est tenue à l'Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médico-Sociale (ANESM).

Les missions de cette agence sont, entre autres, l'évaluation et la promotion de la qualité au sein de tous les établissements visés à l'article L. 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Son programme de travail comprend des pratiques professionnelles qui recouvrent quatre champs d'activité :

- Les personnes handicapées,
- Les personnes âgées,
- Les personnes en situation d'exclusion,
- Le secteur de l'enfance en danger.

La participation de Madame GLEIZER ainsi que celle des experts et professionnels de terrain a pour but une recommandation concrète répondant à l'attente des usagers, des familles et des professionnels.

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de donner mandat spécial à Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, à l'occasion de son déplacement à Saint-Denis (93) du 5 au 6 février 2008.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Déplacement de Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, à Saint-Denis (93), le 5 mars 2008. Mandat spécial.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DSAD/2008/197

OBJET :

**DEPLACEMENT DE MADAME BETTY GLEIZER,
CONSEILLERE GENERALE, A SAINT-DENIS (93),
LE 5 MARS 2008
MANDAT SPECIAL**

Une de nos collègues, Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, s'est rendue à Saint-Denis le 5 mars 2008, pour participer à la seconde réunion du groupe de travail pour l'élaboration de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles « Définition et Déclinaison du concept de bienveillance » (la première réunion s'étant tenue le 5 février 2008).

L'ordre du jour établi par l'Agence Nationale d'Evaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM) a été le suivant :

- Point sur les travaux de l'équipe de projet
- Présentation de la revue de littérature sur la bienveillance
- Synthèses des entretiens d'experts
- Compte rendu des entretiens conduits auprès des usagers
- Discussion autour de l'architecture de la recommandation

En conséquence, je propose au Conseil Général :

- de donner mandat spécial à Madame Betty GLEIZER, Conseillère Générale, à l'occasion de son déplacement à Saint-Denis (93) le 5 mars 2008.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Actions en justice par le Département. Autorisations à agir.

Monsieur le Président soumet au vote des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DEAJ/2008/200

OBJET :

**ACTIONS EN JUSTICE INTENTEES PAR LE DEPARTEMENT
AUTORISATIONS A AGIR**

L'article L. 3221-10 du code général des collectivités territoriales dispose qu'en matière d'action en justice :

« *Le Président du Conseil général intente les actions au nom du Département en vertu de la décision du Conseil général et il peut, sur l'avis conforme de la Commission Permanente, défendre à toute action intentée contre le Département* ».

En conséquence, il appartient au Conseil général de bien vouloir :

❖ autoriser Monsieur le Président à intenter les actions en justice devant les juridictions administratives et judiciaires dans les affaires suivantes :

– Le Conseil d'Etat :

. Pour un recours tendant à contester la légalité de l'arrêté interministériel du 26 juillet 2007, en tant qu'il ne prévoit pas la mise à disposition d'effectifs au titre des missions d'ingénierie, mise à disposition qui aurait dû accompagner le transfert des sections de routes nationales 2002 et 351.

. Pour une requête à l'encontre de l'arrêt du 15 janvier 2008 par lequel la cour administrative d'appel de Douai a annulé le jugement du tribunal administratif de Lille, rejetant la demande de désignation d'un expert émanant de la société Spie Batignolles. Cette société, titulaire du marché pour la réhabilitation et l'extension du collège Arthur-Rimbaud à Villeneuve-d'Ascq, est par ailleurs opposée à la collectivité dans deux autres instances, également relatives aux conditions d'exécution de ce marché public.

– Le tribunal administratif de Lille :

. Pour un recours afin de contester la légalité de la décision du 28 décembre 2007 par laquelle le Préfet a décidé le transfert au Département de l'ensemble des routes nationales d'intérêt local situées sur le territoire de la communauté urbaine de Lille.

. Pour un recours afin de contester la légalité de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2007, après la contestation devant le Conseil d'Etat de l'arrêté interministériel de mise à disposition évoqué ci-dessus, en tant que l'arrêté préfectoral ne prévoit pas le transfert d'effectifs au titre des missions d'ingénierie pour les sections de routes nationales 2002 et 351.

– La commission d'indemnisation des victimes d'infractions de Lille :

Saisie afin que soient allouées par le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions, éventuellement selon une procédure amiable, les sommes accordées à titre de dommages et intérêts au Département du Nord, en sa qualité d'administrateur ad hoc de :

. Ingrid B.
. Armelle G.
. Joseph C.
. Adeline L.
. Justine L.
. Marina N.

– Le tribunal de grande instance de Dunkerque :

Pour une procédure en révocation de l'adoption simple des mineurs Sifa et Nakasi B., engagée par M. Joseph N.

– En instance pénale, la juridiction compétente n'étant pas encore connue :

Pour une procédure à l'encontre de MM. Christian D. et Frédéric B., poursuivis notamment pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui, homicide involontaire et destruction volontaire par incendie ayant entraîné la mort (mineure Aziza H.).

Pour une procédure à l'encontre de M. Rachid D., poursuivi pour agressions sexuelles (mineur Jordan L.).

Pour une procédure contre X. pour violences volontaires (mineure Samira A.).

Pour une procédure à l'encontre de M. Louis E., poursuivi pour blessures involontaires (mineurs Roxane C. et Florent H.).

Pour une procédure à l'encontre de Mme Patricia C., poursuivie pour avoir tenté de donner la mort à la mineure Victoire C.

Pour une procédure à l'encontre de M. Jean-Claude D., poursuivi pour des faits de violence (mineure Audré D.).

Pour trois procédures à l'encontre de MM. Loïc et Ludovic H., poursuivis pour atteintes sexuelles (mineures Adeline, Evelyne, et Ludivine H.).

Pour deux procédures à l'encontre de M. Ludovic H., poursuivi pour atteintes sexuelles (mineures Delphine et Géraldine H.).

Pour une procédure à l'encontre de M. Mehdi M., poursuivi pour des faits de violences (mineur Marcelin P.).

Pour deux procédures à l'encontre de M. Gilbert G., poursuivi pour viol (mineure Ludivine et Mathilde V.).

– Le juge aux affaires familiales, le tribunal compétent n'étant pas encore connu :

Pour des procédures tendant à obtenir la délégation de l'autorité parentale au profit du Département pour les mineurs :

. Adrien D.
. Katia L.
. Jimmy L.

. Philippe M.
. Alexis R.
. Noël, Mélodie, Nicolas, Odilia et Jean-Claude V.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président indique qu'il convoquera les Conseillers Généraux en Commission en vue de procéder à l'élection de leur Président et d'examiner les rapports qui leur seront soumis.

Monsieur le Président évoque le calendrier des prochaines réunions :

- Le 2 juin : Séance Plénière
- Le 9 juin : Commission Permanente
- Le 30 juin : Séance Plénière
- Le 7 juillet : Commission Permanente

Monsieur le Président ajoute que le calendrier des réunions des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2008 sera communiqué aux Conseillers Généraux dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 14 heures 50.

Laurent HOULLIER

Bernard DEROSIER

Secrétaire de Séance

Président du Conseil Général